

LE JOURNAL DE LA VENDÉE

Le bimensuel du Conseil Général

Programme en faveur de l'enfance Famille : un socle à renforcer



Crédit Photo : Diarwest

Le Conseil Général vient de lancer un nouveau programme en faveur de l'enfance. Toute une série de mesures très concrètes définies en concertation avec l'ensemble des spécialistes du secteur. De la santé des tout petits aux adolescents en difficulté, en passant par le rôle parental, l'objectif des actions que

nous vous présentons dans ce numéro est de faciliter au maximum le développement harmonieux des jeunes Vendéens. En partant d'un constat simple : la famille, cellule de base de la société, est plus que jamais la communauté la mieux à même d'aider l'enfant à se construire et à trouver les repères qui lui permettront de

devenir un adulte épanoui et responsable. C'est pourquoi ce nouveau programme place la cellule familiale au cœur de son action. Avec pour ambition d'épauler le mieux possible les familles dans leur mission, difficile mais ô combien essentielle, d'éducatrices de ceux qui construiront la Vendée de demain.

A LIRE

Dossier pages 6 et 7

- La création d'une unité d'accueil Mère-enfants
- Des modes d'accueil diversifiés au foyer départemental
- Des campagnes de vaccination dans tous les collèges
- Le point sur les bienfaits du lait maternel
- Portrait d'une des 350 familles d'accueil
- Philippe de Villiers : «Si la famille n'est pas en bonne santé, c'est toute la société qui en pâtit».

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 4
AU QUOTIDIEN	Page 5
DOSSIER	Pages 6-7
A DÉCOUVRIR	Pages 8-9
SORTIR EN VENDÉE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

PONT D'YEU Le nouveau catamaran en service (p12)



Elévateur à bateau Un atout de poids pour le port des Sables

Le port des Sables est en ébullition. Il y a quelques semaines viennent en effet de commencer des travaux qui devraient permettre de doper une activité portuaire bien malmenée ces derniers temps. La construction d'un élévateur à bateaux va en effet donner aux entreprises du site la possibilité de réparer des bateaux de 500 tonnes et de 50 mètres de long. Un atout de taille, à même de faire rayonner le port des Sables sur toute la façade atlantique.



Page 2

Page 3

Economies d'eau Le télérelevé prend la relève du vieux compteur d'eau



Un suivi en temps réel de sa consommation d'eau. C'est la petite révolution technologique que viennent d'entreprendre les sociétés distributrices d'eau en Vendée. A la demande de Vendée Eau, des télérelevés sont ainsi peu à peu installés chez les particuliers. Le procédé, encore expérimental, ouvre des perspectives non négligeables dans le domaine des économies d'eau... Surtout en cette période où les récentes pluies n'ont pas suffi à écarter le risque d'une nouvelle sécheresse au printemps prochain.

Page 4

Rencontre avec Jean-Marc Tatu Musher au grand cœur

Jean-Marc Tatu, le musher vendéen, et son attelage de douze chiens Sibérien-huskies sont de retour de la Grande Odyssée. Cette course de traîneau, parmi les plus difficiles au monde, se déroulait dans les Alpes du 9 au 19 janvier dernier. «Une expérience riche d'enseignements dans un cadre grandiose». Une aventure partagée avec Patrick Sachot, son handler, et Thomas, un jeune déscolarisé.



Page 5

Aide aux personnes handicapées Une prestation départementale plus simple et plus complète

Page 9

Julien Pressac En piste pour le championnat du monde des Rallyes

A 26 ans, Julien Pressac a déjà un beau palmarès en courses automobiles. Mais aujourd'hui, le meilleur est devant le talentueux vendéen. Choisi par l'écurie Citroën, il vient d'être engagé dans le World Rallye Championship. L'apothéose pour tout coureur de rallye ! La discipline dans laquelle Sébastien Loeb a été double champion du monde... Sous la bannière Citroën.



Crédit Photo : Fred Seroul

Page 11

Spectacles de Vendée Michel Bouquet : le Molière 2005 sur les planches vendéennes



ÉCONOMIE - La construction de l'élévateur à bateaux a commencé

Ambition interrégionale pour le port des Sables

Avec la construction de l'élévateur à bateaux, le Conseil Général a lancé un ambitieux plan de travaux pour le port des Sables. Objectif : permettre à toutes les entreprises du secteur naval de disposer d'un outil de travail ultra-moderne et performant. De quoi faire du port une référence sur toute la façade atlantique.

Le littoral constitue l'un des grands atouts du dynamisme vendéen, notamment parce qu'il permet au département d'être le premier de la façade atlantique sur le plan touristique. Cependant, la côte possède également une vraie tradition industrielle entretenue par la présence dans les ports d'un grand nombre d'entreprises du secteur naval. Afin de soutenir cette activité de tout premier plan, le Conseil Général a décidé d'investir dans les équipements portuaires. C'est pourquoi, dès cet été, le port des Sables va être doté d'un élévateur permettant de sortir de l'eau des bateaux de 500 tonnes et 50 mètres

de long... Une capacité que seul Lorient possède à ce jour. *«C'est une excellente ouverture pour le port des Sables, se réjouit Gérard Faugeron, conseiller général des Sables d'Olonne. Notre objectif est que les pêcheurs de Loire-Atlantique et tous les armateurs du sud de la côte Atlantique choisissent désormais la Vendée pour entretenir et réparer leurs plus grosses unités».*

Des bateaux de 500 tonnes

La physionomie d'une partie du port va donc changer dans les mois qui viennent. La première phase des travaux, qui vient de commencer et s'achèvera en juillet 2006, va en effet permettre de créer la darse (ou bassin de levage) qui se trouvera du côté du bassin à flot. À terre, une aire de stationnement sera également mise en service pour stocker, entretenir et réparer les bateaux. Pièce maîtresse de cette première phase : l'engin de levage. Aussi haut que le mât d'un navire du Vendée Globe, il pourra soulever des bateaux de 50 mètres



de long sur 12 mètres de large. Monté sur roues, il s'avancera sur la darse pour se placer au-dessus des bateaux qu'il hissera grâce à un système complexe de sangles. Les plus petits bateaux seront ensuite garés sur le terre-plein grâce à un chariot automoteur d'une capacité de 150 tonnes.

12 500 m² de stockage

La deuxième phase des travaux se poursuivra jusqu'en juillet 2007. Elle permettra d'agrandir la plate-forme de stockage des bateaux du côté du bassin de pêche. L'ancien slipway, aujourd'hui obsolète, sera

détruit et la place qu'il occupait sur le bassin sera transformée en aire de stockage. La superficie totale du terre-plein s'étendra alors de 12 500 mètres carrés, permettant de garer quinze gros bateaux. *«Ce projet, porté pour sa plus grande partie par le Conseil Général et qui sera géré par la CCI, est colossal, estime Gérard Faugeron, même si le coût d'un élévateur pour bateaux de 500 tonnes n'est pas plus élevé que celui d'un équipement conçu pour les 300 tonnes. Mais il est à la hauteur du tissu économique naval de la côte vendéenne. Car les chantiers navals de plaisance attendaient aussi un tel équipement».*

Interview de Jean-Marc Langlois,
Président de Cabaude naval Développement (CND)

«Nous aurons une force d'attraction indéniable»

Comment voyez vous la construction de cet élévateur à bateaux ? Nous allons avoir la chance et l'opportunité d'avoir un instrument de travail que nous n'aurions jamais pu nous payer même en nous réunissant tous. Et les entreprises de réparation de la cabaude en ont grand besoin : la baisse du chiffre d'affaires de la pêche a en effet des répercussions directes sur nos métiers. Si on veut continuer à vivre, nous sommes obligés d'aller chercher d'autres clients.

Pourquoi avoir créé cette association Cabaude Naval Développement ? Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises font de la réparation sur le port des Sables : hydraulique, tôlerie, électricité, électronique... Certaines sont même en concurrence entre elles. Demain, si nous voulons être compétitifs et attirer des bateaux de travail, de passagers ou même de plaisance, il nous faudra proposer une offre unique. C'est pourquoi nous avons créé cette association qui réunit tous les corps de métier dont un armateur peut avoir besoin. Rien n'est gagné pour bâtir une offre globale compétitive, mais on a déjà une force d'attraction indéniable, notamment avec les entreprises OCEA et ARN et également avec bientôt cet élévateur à bateaux essentiel pour notre développement.

SNSM de Fromentine Nouvelle vedette pour le nord Vendée

La station SNSM de Fromentine - La Barre-de-Monts, créée en 2001 et forte de 200 adhérents, a pour mission d'assurer des sauvetages en mer sur une zone allant de Bouin à Saint-Jean-de-Monts et incluant le sud de l'île de Noirmoutier. Pour assurer ce service, seize hommes d'équipage, anciens marins ou ostréiculteurs, assurent une veille continue. Ainsi, en 2005, ils sont intervenus trente-trois fois, assurant douze sauvetages. Et pour être prêts à agir vite en cas d'intervention lourde, ils se sont entraînés en situation au moins une fois par mois. Pour que cet équipage reste à la pointe et puisse continuer à sauver des vies, le Conseil Général s'est engagé auprès de la SNSM à remplacer la vedette Frégate-Laplace mise en service en 1982. Le nouveau bateau, financé à hauteur de 25% par le Département, devrait être mis en service durant l'été prochain.



Saint Michel-en-l'Herm / Triaize La déviation en bonne voie

Depuis 1996, le projet de déviation, entre Saint Michel-en-l'Herm et Triaize n'a pu se concrétiser, freiné par les restrictions de La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), Natura 2000, ou des incertitudes sur le plan foncier. C'est pourquoi Dominique Souchet, conseiller général de Luçon, a récemment réuni les décideurs locaux afin de trouver un accord sur le tracé général de ce nouvel axe. Longue de huit kilomètres, cette route prolongera la déviation La Tranche / L'Aiguillon. *«Dès cette année, nous allons pouvoir lancer un nouveau dossier de DUP qui sera achevé et présenté courant 2007»*, estime Dominique Souchet. Dans le meilleur des cas, les services départementaux pourront se lancer dans des procédures d'acquisition de terrains et de remembrement fin 2007.



L'élévateur et la plate-forme occuperont une place stratégique sur le port.

ENVIRONNEMENT - Protection des forêts

Les propriétaires forestiers s'associent

Les forêts constituent un véritable patrimoine à faire fructifier et à transmettre. Et la tâche n'est pas facile en Vendée, puisque ce sont près de 30 000 propriétaires privés qui se partagent cet héritage morcelé. C'est pour les fédérer et les accompagner qu'un syndicat a été créé en Vendée.

Si les haies bocagères fleurissent en Vendée, les forêts sont plus rares. Et les propriétaires forestiers, qui sont très nombreux, ont pour la plupart de très petites parcelles : en moyenne 1,2 hectares, soit un peu plus d'un terrain de foot. Du coup, certains ne font pas de l'entretien de leur massif une priorité faute de temps, d'argent ou tout simplement par manque de connaissances des principes qui permettent d'entretenir une forêt. *«L'entretien de nos massifs, génération après génération, a pourtant maintenu la biodiversité, protégé la faune et la flore, piégé le gaz carbonique et contribué à la qualité de l'eau, amélioré le paysage, généré les emplois directs et indirects de la filière bois»*, explique Guillaume de Mézerac, président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de Vendée. *«Quand j'ai pris la relève*

de mon père pour entretenir le bois familial, je n'avais aucune culture et formation forestière», avoue Octave Pelon qui gère aujourd'hui plusieurs domaines. *«J'ai été l'un des premiers adhérents du Syndicat des propriétaires forestiers de Vendée, et c'est grâce à ça que j'ai tout appris»*. Au milieu de son petit bois de 2 hectares, Octave Pelon est intarissable : *«Certains nous critiquent quand on coupe les taillis*



Octave Pelon, l'un des premiers adhérents.

et qu'on en fait du bois de chauffage. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que souvent on le fait par nécessité. Si tous les trente ans on ne coupe pas les bois d'une gîte en laissant les souches, les arbres s'étouffent entre eux».

Support technique et juridique

Tous ces «tuyaux», le propriétaire retraité les a appris en rencontrant, via le syndicat, d'autres propriétaires et des techniciens. *«Dès que l'on a un problème, on est orienté sur des personnes compétentes. Souvent, l'entretien est notre activité secondaire. Ce sont donc des techniciens qui nous guident et nous aident à réaliser nos projets»*. Le syndicat est donc un support technique mais également juridique, administratif et fiscal. *«Quand on adhère, on a une assurance responsabilité civile essentielle aujourd'hui. Si un arbre tombe sur une voiture, endommage un bâtiment ou une ligne téléphonique, c'est le propriétaire de la forêt qui est déclaré responsable. Il lui faut donc être protégé».*

■ Renseignements : 02 40 76 84 35

PRÉVENTION - Conduite de deux roues

Les jeunes de Montaigu sensibilisés à la sécurité routière



Une conférence-débat pour les parents aura lieu le lundi 13 février à 20h30.

Une action de prévention pour la sécurité routière des deux roues est organisée par la mairie, les deux collèges et le développeur culturel les 9 et 10 février auprès des 420 élèves de cinquième de Montaigu. L'action a pour principal objectif de faire évoluer le comportement des jeunes conducteurs de deux-roues, qui est en cause dans la plupart des accidents. Elle se décompose en trois temps pour chaque élève. Premier temps : permettre aux jeunes de mesurer les conséquences des accidents de la route, avec notamment le témoignage d'une personne paralysée suite à un accident. Deuxième temps : parcourir les stands des différents

intervenants, afin de collecter des informations en matière de sécurité routière, utiles pour obtenir un permis fictif. Enfin, troisième temps : remplir un questionnaire afin d'évaluer l'assimilation des connaissances et d'établir un classement qui récompensera les meilleurs élèves. Par ailleurs, les parents d'élèves sont invités à une conférence-débat, le lundi 13 février à 20 h 30 en présence des différents intervenants (pompiers, gendarmes...) et d'un psychanalyste qui les aideront à mieux comprendre les comportements à risques et la sécurité en deux-roues.

■ Renseignements : 02.51.48.91.94



EAU - Des compteurs d'eau électroniques relevés à distance
La Vendée expérimente le télérelevé chez les particuliers



Le télérelevé permet de connaître à tout moment sa consommation.

Des compteurs d'eau électroniques qui envoient des informations régulières à un central informatique hors de votre maison. Une nouveauté, qui se développe en Vendée, et permettra notamment de faire des économies d'eau conséquentes.

La plupart des installations d'eau vendéennes sont équipées du

classique compteur mécanique que l'on pourrait comparer au bon vieux compteur kilométrique de voiture. Demain, la Vendée pourrait encore être pionnière en généralisant la télérelève qui se compare plus à un véritable ordinateur de bord. «Aujourd'hui, on ne peut faire qu'un relevé par an... C'est très fastidieux : il faut aller chez chacun de nos 300 000 abonnés», explique Bernard Laubies, directeur de Vendée

Eau, qui organise la distribution de l'eau dans 276 communes vendéennes (sur 282). «Avec le télérelevé, on pourra questionner quasi instantanément tous les compteurs de Vendée». Les Sables et St Paul en Pareds sont les deux villes vendéennes où l'expérience a lieu actuellement. Les opérateurs privés, qui sont des prestataires de Vendée Eau, ont donc déjà changé plus de 25 000 compteurs. «On ne pourra tirer des conclusions qu'après une ou deux années».

Lutte contre le gaspillage

Finies donc les estimations... Toutes les factures seront désormais basées sur des relevés précis. «On peut même imaginer plus de deux factures par an», estime Bernard Laubies. Car l'objectif est d'aider le client à mieux gérer sa consommation et éviter les fuites. «Le marché de la télérelève n'est pas encore suffisamment développé chez les constructeurs», explique Jean Michel Renon de la SAUR. Mais les innovations arrivent très vite. On peut par exemple suivre sa consommation par Internet. Il est également possible, en cas de surconsommation ou de fuite, d'alerter l'abonné équipé soit

par une alarme visuelle et sonore soit par un SMS : un excellent moyen de lutter contre le gaspillage subi». En Vendée, les pertes mises sur le compte des fuites d'eau chez les particuliers sont en effet estimées à 400 000 m³ d'eau par an pour 34

millions distribués ! «Si le procédé est choisi pour toute la Vendée, on pourrait même imaginer, comme EDF, une modification tarifaire : en cas de sécheresse, le prix de l'eau pourrait être augmenté pour que les gens en consomment moins».

Le point sur l'état des ressources : situation toujours préoccupante

Depuis le 16 décembre dernier, les restrictions d'eau en Vendée sont abrogées. Cette décision est due à l'effet des pluies d'automne et du début de l'hiver, qui ont permis de remplir l'eau des barrages à un taux de 57%. Mais ce chiffre n'est malheureusement qu'une moyenne et tous les secteurs ne sont pas logés à la même enseigne. Ainsi le barrage d'Angle-Guignard est rempli à 75%, contre seulement 35% pour celui de La Vourai. Par ailleurs, sur la plupart des stations de mesure installées le long des cours d'eau, on enregistre des débits jusqu'à 10 fois moindres que les valeurs moyennes.

De petits gestes... qui rapportent gros

Rien n'est donc réglé en profondeur et une nouvelle situation de carence pourrait survenir dès le printemps prochain. C'est pourquoi tous les Vendéens sont plus que jamais appelés à réaliser des économies d'eau, au quotidien. Petit cas d'école applicable par tous : refermer le robinet le temps de se brosser les dents permet d'économiser 14,5 litres d'eau. Si un Vendéen sur dix effectue ce geste simple deux fois par jour, ce sont chaque année 500 000 m³ d'eau qui seraient économisés. Soit l'équivalent de 150 châteaux d'eau... Alors, à vos robinets !

WEB - Nouvelle aide pour les étudiants
Trouver son logement en un clic, c'est possible

Un clic suffit désormais aux étudiants pour être en mesure de connaître les logements disponibles en Vendée. En 2005, l'ADIL créait www.cpourtoit.org, le site Internet pour le logement des étudiants. L'année dernière du 1^{er} mai au 30 octobre (période au cours de laquelle le site est consultable), 1 300 offres de logement y étaient centralisées, permettant à près de 1 400 étudiants d'y effectuer leurs recherches. «Devant le succès de cette première expérience, nous avons décidé d'ouvrir le secteur géographique. En effet, les logements proposés ne se situent plus uniquement à La Roche-sur-Yon mais sur toutes les communes qui proposent des formations post-bac. Les étudiants trouveront aussi des fiches thématiques les informant sur leurs droits et obligations juridiques, sur les mutuelles, sur l'aide au



logement...», explique Monsieur Lebrun, responsable du site à l'ADIL.

En deux mots

■ Bientôt 50 nouveaux emplois chez Arrivé

Malgré un ralentissement dû à la crise de la grippe aviaire, le groupe Arrivé compte cette année embaucher cinquante nouveaux salariés. Le leader de la volaille voit en effet son activité «produits élaborés» se maintenir à un haut niveau.

■ Tourisme : la Vendée fait très largement la course en tête

La Vendée confirme sa position de premier département touristique du Grand Ouest. Pour la seule région des Pays de la Loire, les campings vendéens totalisent ainsi 70% des nuitées en 2005. En moyenne, on observe sur ce secteur une hausse de 5% de l'activité par rapport à 2004.

■ Séjours en Martinique : un intermédiaire de choix

L'association Martinique Vendée rappelle qu'elle se tient à la disposition de tous les Vendéens désireux de faire un séjour en Martinique. Les membres de l'association se proposent de faciliter au maximum les voyages sur place, notamment en termes d'hébergements et d'activités sportives ou touristiques. Contacts : martinique-vendee@oof.fr ou 05 96 74 29 67 (tel/fax)

■ Formations avec l'UDAF : bien vivre sa famille

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) propose au cours du mois de février plusieurs journées de formation sur le thème : « Bien vivre sa famille ». Y seront notamment abordés la vie de couple, l'éducation, l'adolescence, le budget familial ou encore le droit de la famille. Inscriptions au 02 51 44 37 00. Toutes ces journées sont gratuites.

INSTITUT DE QUALITÉ DE L'ALIMENT - Alimentation et petit budget
Les astuces pour bien se nourrir à petits prix

Après les fêtes, les porte-monnaie des Français font un peu grise mine. Pas question cependant pour les ménages qui consacrent 14% de leur budget à l'alimentation de sacrifier une partie de leurs courses ! Ce chiffre, en baisse, ne signifie pas qu'alimentation saine et petit budget ne sont pas compatibles. Manger sain, et à prix raisonnable, est même l'une des préoccupations des ménages. En Vendée, l'Institut de la Qualité de l'Aliment, fidèle à son programme de conseils en matière d'alimentation nous livrent ce mois-ci quelques astuces pour se préparer de bons petits plats, à petits prix.

L'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) a calculé qu'une personne pouvait se nourrir de façon équilibrée avec 5,03 en poche par jour. Soit 20,12 par jour pour quatre personnes. Pour se faire plaisir et garder de bonnes habitudes alimentaires, il y a quelques réflexes à prendre en faisant ses courses. Il est judicieux par exemple de ne pas

faire ses courses à l'improviste et qui plus est le ventre vide. Pensez aussi à regarder le prix au kilo des aliments, à vous baisser ou à vous mettre sur la pointe des pieds pour choisir vos produits. Les moins chers sont rarement à portée de caddie. Par ailleurs, charcuterie et fromage sous emballage ne sont pas toujours plus intéressants que ceux qui sont vendus à la coupe.

Le réflexe des plaisirs simples

On se demande souvent comment il est possible de manger au moins cinq fruits et légumes frais par jour à prix raisonnable ? Il suffit pourtant de quelques astuces, comme cuisiner soi-même, choisir les fruits de saison, plus avantageux et plus savoureux, ou encore alterner fruits et légumes frais avec les conserves ou les surgelés pour respecter cette règle de base. Ou bien faire preuve d'un peu d'imagination derrière ses fourneaux : préparer soi-même sa soupe de légumes l'hiver, faire une compote ou un coulis avec les fruits un peu trop mûrs, cuisiner



en grande quantité et congeler le surplus, accommoder les restes, varier les couleurs et les saveurs grâce aux épices... Il faut savoir aussi alterner le trio viande, poisson et œufs qui doivent être en quantité inférieure aux légumes ou féculents les accompagnant. Enfin, du côté des féculents, les pâtes, le riz et les pommes de terre, sans oublier le pain, représentent une mine d'or pour concocter des menus peu onéreux, appréciés et indémodables. Et ils redonnent en plus toute leur place aux plaisirs simples.

FORMATIONS SUPÉRIEURES - DEES à l'ISCV-Jean XXIII des Herbiers
Se former en Marketing

Valoriser son BTS ou sa formation commerciale de niveau bac+2, c'est possible en Vendée. Depuis la rentrée de septembre 2005, le lycée Jean XXIII aux Herbiers a ouvert un Diplôme d'Etudes Supérieures (DEES) de marketing. Destiné aux étudiants titulaires de BTS, DUT ou DEUG commerciaux, il leur permet de se spécialiser dans le marketing et d'acquérir un niveau de Licence reconnu à travers toute l'Europe. «Nous formons nos étudiants pour qu'ils deviennent des cadres intermédiaires capables d'assurer des missions de commerce et de marketing en France et à l'étranger», explique Daniel Arnou, directeur de la formation. Une première période de cours théoriques suivie de trois mois de stage en entreprise permet aux élèves d'acquérir les connaissances et la pratique nécessaires. Nous mettons

l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies : e-business, vente par Internet ou encore catalogue Internet. Et nous tenons aussi à sensibiliser nos étudiants à la culture entrepreneuriale, c'est-à-dire à la création et à la reprise d'entreprises. En effet, beaucoup de chefs d'entreprises vont partir à la

retraite. Nos étudiants doivent inscrire dans leur plan de carrière la possibilité de reprendre un jour une entreprise».

■ Renseignements : Institut du Commerce et de Vente, Avenue des Sables, BP 535 85505 Les Herbiers Cedex. Tél. 02 51 64 99 61



La première promotion des DEES Marketing aux Herbiers.



SPORT - Un Vendéen dans La Grande Odyssée

Jean-Marc Tatu, le musher au grand cœur



Les plages vendéennes, terrain d'entraînement de Jean-Marc Tatu et de son équipage.

La Grande Odyssée, l'une des courses de traîneau les plus difficiles au monde, vient de se terminer. Jean-Marc Tatu «le musher vendéen» est rentré avec ses onze chiens d'équipage. *«Une expérience très enrichissante qui m'a permis de tirer de nombreux enseignements pour améliorer les performances de mes chiens»*. Début janvier, Jean-Marc Tatu, amateur, s'est battu avec 17 des plus grands mushers professionnels du monde.

Au détour d'une plage, il est courant de rencontrer chars à voile, chars à cerfs-volants, speed sail et autres sports associés au vent et à la mer. Mais qui croirait le récit d'un promeneur enthousiasmé par «l'apparition» d'un équipage de chiens de traîneau à l'entraînement ? En Vendée, c'est possible. À défaut de montagnes enneigées ou de lacs gelés, Jean-Marc Tatu, musher vendéen, s'entraîne depuis douze ans sur les sentiers forestiers et le sable des plages. Du 8 au 19 janvier, ce gendarme de Challans a représenté les couleurs de la Vendée lors de la Grande Odyssée, une course de

traîneaux parmi les plus difficiles au monde : plus de 1 000 kilomètres à parcourir en deux étapes et près de 25 000 mètres de dénivelé à franchir dans les Alpes (domaine des Portes du Soleil et Haute Maurienne Vanoise). Sélectionné parmi les meilleurs mushers du monde, Jean-Marc Tatu était le seul amateur de la course parmi 17 professionnels. *«Ce fut un «baptême du feu» plein de promesses malgré une fin un peu chaotique. Cette expérience a été très positive, explique Jean-Marc Tatu. J'ai rencontré des mushers professionnels, français ou étrangers, qui m'ont donné de nombreux conseils. D'une part, j'étalerai sur toute une année l'entraînement pour la future édition de la Grande Odyssée. C'est-à-dire qu'il reprendra dans un mois et demi. Les chiens doivent être performants dès la fin de l'été. D'autre part, je vais travailler moins souvent avec la meute entière mais en petits groupes. Je parviendrai plus facilement à repérer les forces et les faiblesses de chacun des chiens. Enfin, je vais investir dans l'achat de plusieurs chiens plus âgés et plus expérimentés. Ils serviront de cadre à l'équipage»*.

Les chiens, principaux athlètes de la discipline

Le musher est un «manager» de chien. Il doit gérer au mieux son attelage, de type tandem pour la course, c'est-à-dire composé de deux rangées de chiens côte à côte. *«Chaque chien a sa place et un rôle précis. On trouve les chiens de tête, qui assurent le train et suivent les ordres : «ho» pour virer à gauche, «gee» pour virer à droite. Ils sont l'âme et l'intelligence du groupe. Enfin, immédiatement devant le traîneau, sont placés les «wheel-dogs», les plus volontaires et les plus puissants : ils exercent la force de traction la plus importante»*. Le reste est une question de technique, pour laquelle les pentes de la forêt domaniale de Saint-Jean-de-Monts valent celles des Alpes. *«Avant la compétition, je m'entraînais au moins deux heures par jour par temps clair ou de nuit. Le reste du temps, je sors mes chiens dès que mon emploi du temps m'en donne la possibilité. Le mushing me permet de lier mes deux grandes passions, les animaux et les peuples du Grand Nord. Depuis douze ans, c'est avec bonheur que je me suis*

investi dans ce sport. Sport dans lequel les chiens sont les principaux athlètes, objets de tous nos soins. À la fin de chaque étape lors de la Grande Odyssée, mon assistant (handler), Patrick Sachot, préparait pour eux litières et nourriture. Durant le parcours, j'apportais une grande attention à leur forme». Encouragés par la seule voix de Jean-Marc, les onze Siberians Huskies ont bravé de nombreuses épreuves pour le seul plaisir de leur maître.

Partager sa passion

Mais la passion de Jean-Marc Tatu ne s'arrête pas à sa participation aux grandes compétitions. *«Ce qui me plaît, c'est de partager ce que j'aime»*, disait-il avant de partir pour la Grande Odyssée. C'est ainsi qu'un jeune garçon de 17 ans, déscolarisé, a rejoint, lui aussi, la grande aventure, en tant qu'assistant du «handler». Et les projets du musher sont nombreux. Actuellement, il travaille à la création d'une ferme éducative pour aider les enfants souffrant de déficiences mentales ou en situation d'exclusion, grâce à la zoothérapie. Rendez-vous dans un an pour la prochaine édition

de la Grande Odyssée. Après un an d'entraînement, un an de maturation, il n'y a pas de doute que l'équipage vendéen fasse parler de lui des hauteurs alpines.



Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Le soutien aux communes rurales, socle du modèle vendéen

Le Conseil Général a décidé, voici dix-huit mois, de renforcer plus encore son aide aux communes rurales de Vendée. Et ce pour deux raisons principales. Tout d'abord parce que le nouveau contrat territorial unique (CTU) mis en place par le Conseil Régional privilégie le développement des communes urbaines et semi urbaines sur les territoires ruraux. Or, les communes rurales sont le socle du modèle vendéen, qui s'est bâti sur la répartition harmonieuse des habitants et des activités sur tout le territoire et le refus d'un habitat vertical inhumain. Afin de soutenir les petites communes dans leur développement, le Conseil Général vient ainsi de mettre en place les contrats environnement ruraux pour lesquels il va consacrer 10 millions d'euros. Ceux-ci vont permettre aux communes de mener des projets dans quatre directions : maintenir les activités et les services à la campagne, embellir les bourgs et les hameaux, préserver et valoriser les ressources naturelles, et enfin protéger l'environnement. L'idée force : favoriser le dynamisme de ces communes tout en préservant la qualité de vie des habitants. Concrètement, les communes qui voudront s'engager dans cette démarche devront réaliser, avec l'aide du Conseil Général, un diagnostic de l'existant et de leurs besoins. Sur cette base sera dressée une liste d'objectifs concrets à réaliser qui seront consignés dans le contrat signé avec le Conseil Général, ce dernier finançant trente pour cent du total. Mais le soutien du Conseil Général aux communes rurales dépasse les contrats ruraux. La solidarité est en effet un volet important de cette action, puisque le Département s'attache à développer notamment des places d'accueil pour les personnes âgées. D'ores et déjà, notre département en compte 10 000, réparties sur tout le territoire, ce qui place la Vendée au premier rang des Pays de la Loire et parmi les tout premiers du pays. En complément des aides au maintien à domicile, ces petites structures à taille humaine, de plus en plus médicalisées, permettent aux communes de conserver une mixité générationnelle très importante, et aux personnes âgées de vieillir entourées de leurs proches et de leurs souvenirs. Par ailleurs, de multiples aides sont accordées chaque année pour aider les communes à améliorer leur territoire : aides à la voirie et à l'assainissement par exemple. Pour ce dernier, le Conseil Général a débloqué en 2005 1,8 million d'euros, la totalité des crédits votés ayant été affectés. Enfin, en soutenant la création prochaine d'un établissement foncier départemental, le Conseil Général va aider les communes à acquérir des terrains pour mener à bien leurs projets de constructions, qu'il s'agisse de logements ou de bâtiments collectif d'intérêt général. Là encore, l'objectif est d'aider les communes à se développer sans qu'elles soient freinées par la flambée des prix du foncier à laquelle on assiste actuellement.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Le Conseil Général est-il un réel partenaire des communes rurales et de leurs administrés ?

En 1991, le Département adopte la réforme de ses interventions en faveur des petites communes. A fin 2004, 125 communes étaient bénéficiaires de ce programme, représentant 12% de la population totale de la Vendée. Ainsi, de 1991 à 1997, 340 opérations ont été financées, tous programmes confondus, pour un crédit de 13,5M FF. De 1998 à 2003, 526 projets d'investissement des communes ont bénéficié de majorations de subventions au titre du programme d'aides aux petites communes pour un crédit total de 3,28MEuros (21,5M FF), dont caniveaux-bordures (116 projets), assainissement (59), patrimoine non protégé (49), salles polyvalentes (24), bâtiments scolaires (21), aides à la création de foyers de jeunes (15), aides à la réalisation d'équipements sportifs (13), maîtrise des déchets (2), soit 87 projets en moyenne par an représentant 6235 Euros. Un dispositif est particulièrement très utilisé, l'aide à la voirie, à hauteur de 500 Euros au km. Fin 2004, le seuil des communes éligibles est passé de 750 à 800 hab. (6 communes ont perdu le bénéfice du programme général et voirie en raison d'une augmentation de leur population supérieure à 50 hab.). Pourtant, en ce début 2006, il est un volet sur lequel les communes ont tout particulièrement besoin d'aide, l'assainissement, même si certaines l'ont anticipé depuis de nombreuses années (Champagné Les Marais, par exemple). Les crédits de l'Etat (ex-FNDAE) ont été réduits à 1,176ME en 2003 (dont 814 019 Euros réaffectés à l'assainissement des communes rurales). En 2004, pour la première fois, l'intégralité des crédits de l'Etat (1 357 736 Euros) ont été affectés en totalité à l'assainissement, sans qu'ils soient abondés par le Conseil Général, alors que ce volet a un impact important sur l'environnement et que la liste d'attente est longue (148 prioritaires sur 270 éligibles au BP 2005). Fin septembre 2005, sur les 1 796 745 votés pour l'assainissement des communes rurales au BP 2005, 1 015 832 n'étaient pas encore affectés ! La Vendée se plaçait en 2004, 93ème en dépenses sociales réelles et au 87ème rang sur 95 en matière de subventions d'équipement des départements en faveur des communes (source DGCL). Dans le domaine de l'assainissement aussi, les communes de Vendée ont besoin d'être davantage aidées par le Conseil Général, tout particulièrement dans un département touristique qui se dit leader dans l'environnement !



SOLIDARITÉ - Création de la Prestation Départementale de Compensation du Handicap

Pour plus d'autonomie dans tous les gestes de la vie courante

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Conseil Général a mis en place la Prestation Départementale de Compensation du Handicap (PDCH). Cette nouvelle mesure permet aux personnes handicapées de bénéficier d'aides aussi bien humaines que matérielles.

Jusqu'ici, les personnes handicapées devaient jongler, en fonction de leur situation et de leurs besoins, entre de nombreuses aides, toujours incomplètes, et autant d'organismes. Depuis le 1^{er} janvier, le Conseil Général, en créant la Maison Départementale du Handicap, devient leur unique interlocuteur. Et le Département met en place à cette occasion une nouvelle Prestation de Compensation Départementale du Handicap (PDCH) qui finance aussi bien les aides humaines (assistance

à domicile, déplacement...) que matérielles (lit médical, fauteuil roulant...). «L'objectif est de donner à chacun un maximum d'autonomie pour qu'il puisse s'intégrer le plus facilement possible», explique Véronique Besse. Par exemple, la nouvelle prestation prévoit un forfait de 50 heures de présence par mois pour les non-voyants. Pour certains, c'est une aide suffisante pour vivre seul.

11 millions d'euros

Pour faciliter le quotidien des personnes handicapées et améliorer leurs conditions d'intégration, le Conseil Général consacrera donc en 2006 onze millions d'euros pour la mise en pace de la PDCH. La nouvelle prestation sera versée sans condition de ressources à partir de

l'évaluation des besoins de chaque personne de moins de 65 ans. Tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer, se laver, communiquer ou s'orienter seuls sont concernés par la PDCH qui ne peut se cumuler avec une autre aide. La prestation leur permettra de financer la présence d'une tierce personne pour les accompagner dans les actes de la vie quotidienne mais également l'aménagement de leur logement ou de leur véhicule, l'entretien des animaux domestiques... Toutes les personnes pouvant prétendre à cette nouvelle prestation peuvent d'ores et déjà s'adresser à la Maison Départementale du Handicap.

■ Maison Départementale du Handicap
Hôtel du Département, 40 rue du Maréchal Foch - 85 923 La Roche-sur-Yon
Numéro vert : 0 800 85 85 01



Credit Photo : Dieuxes

La nouvelle prestation finance aussi bien les aides humaines que techniques.

PERSONNES ÂGÉES - Modernisation Les Ardillers restructurés

Un nouveau bâtiment a été inauguré le 6 janvier dernier à la résidence de personnes âgées des Ardillers à Mareuil-sur-Lay.

La résidence des Ardillers fait depuis longtemps partie de la vie locale de Mareuil-sur-Lay. Construite en 1970, elle accueille aujourd'hui les petits-enfants des premiers résidents. Etendue en 1990 pour répondre aux besoins grandissants de la population, cette maison de 85 chambres fait l'objet aujourd'hui de travaux d'extension et de



rénovation. «Nous ne cherchons pas à augmenter la capacité d'accueil de cette résidence», a expliqué Jean-Pierre Hocq, maire et conseiller général, le jour de l'inauguration de l'extension. Notre objectif est d'abord d'accueillir les personnes âgées, valides et non valides, dans un cadre de vie chaleureux et confortable qui préserve leur dignité et respecte leur identité». La nouvelle construction, déjà opérationnelle, a permis de mettre fin aux chambres doubles en relogant dix personnes âgées dans des chambres avec salle d'eau et toilettes et bénéficiant d'une orientation particulièrement agréable. Cette extension, reliée aux anciens bâtiments, accueille également une nouvelle cuisine, un garage et un atelier, un salon, une infirmerie, une salle de soins et un cabinet médical. L'inauguration du 6 janvier avait lieu à mi-parcours puisque la réhabilitation des anciens bâtiments va encore se poursuivre jusqu'en mai 2007. En terminant son propos, Véronique Besse a souhaité ses meilleurs vœux aux personnes âgées qui l'entouraient. «Votre sourire est notre récompense», a-t-elle conclu.

MÉDICO-SOCIAL - Nouveau centre de proximité Le CMS au cœur de Talmont

C'est dans la rue des Sables (n° 71) que le Conseil Général a installé le Centre Médico-Social de Talmont-Saint-Hilaire. Des locaux entièrement rénovés, spacieux, confortables, fonctionnels et placés à un endroit stratégique ! «En quelques mois, j'ai déjà eu 45 visites de parents avec leurs nouveaux-nés», confiait une puéricultrice. Cette véritable maison de la solidarité départementale étend aujourd'hui son action aux neuf communes du canton soit à 15 000 habitants environ. Il faut dire que les sept professionnels qui y

travaillent avaient besoin de locaux à la mesure de leur action : en 2005, ils ont rencontré 466 familles, réalisé 610 évaluations, conclu des contrats d'insertion avec 178 Rmistes et accueilli une grande partie des 173 familles qui ont eu un enfant durant l'année. Pierre Berthomé, maire de la commune, s'est félicité de «la collaboration très fructueuse entre le Conseil Général et la commune de Talmont-Saint-Hilaire».

■ Renseignements : 02 51 90 62 00



SANTÉ - Risques d'épidémie de gastro-entérite particulièrement virulente Les mesures à respecter pour éviter d'être contaminé

Les spécialistes alertent actuellement sur la prolifération d'un virus de gastro-entérite particulièrement virulent cet hiver. Cette maladie, peu risquée chez les adultes en bonne santé, suppose toutefois une grande vigilance chez les plus fragiles, nourrissons, malades et personnes âgées. Voici les mesures à respecter à domicile pour éviter d'être contaminé.

La gastro-entérite est une maladie virale qui se traduit par de fortes diarrhées, des vomissements et généralement un peu de fièvre, surtout chez le nourrisson. Chez les personnes en bonne santé, la maladie reste souvent peu importante. Évitez cependant de manger des fruits comme les ananas qui donnent la diarrhée ou encore les laitages ou les graisses. Évitez aussi les agrumes (orange, citron...) qui favorisent les nausées et les vomissements et nourrissez-vous plutôt de féculents (riz, pâtes, pain sec...). N'hésitez

pas à boire beaucoup d'eau, de la tisane et même un peu de coca, et bannissez pendant quelques jours le café et le thé. Si, au-delà de 24 à 48 heures, les symptômes persistent ou s'aggravent, consultez votre médecin traitant. Enfin, les mesures d'hygiène à suivre par tous sont : bien se laver les mains, ne pas manger avec les mêmes

couverts, bien laver la vaisselle... Les nourrissons, les enfants, les malades et les personnes âgées quant à eux, courent plus de risques en cas de gastro-entérite car ils se déshydratent plus rapidement. Les mêmes mesures que pour les adultes doivent être prises mais il faut être plus vigilant, surtout si l'enfant est très fatigué, ne joue plus

et geint beaucoup, et lui proposer de l'eau régulièrement.

Ne composer le 15 qu'en cas de véritable urgence

Consultez votre médecin traitant, pendant les heures d'ouverture du cabinet médical, si vous ne constatez aucune amélioration au-delà de 24h. C'est lui qui déterminera par exemple s'il s'agit bien alors d'une gastro-entérite ou d'une intoxication alimentaire. En dehors des heures d'ouverture du cabinet, à un médecin généraliste régulateur départemental vous orientera si nécessaire vers un médecin de secteur ou préviendra le SAMU en cas d'hospitalisation. Vous ne devez composer vous-même le 15 (SAMU) qu'en cas d'urgence, de façon à ne pas saturer la ligne.

■ Pour consulter un médecin la nuit et le week-end : 02 51 44 55 66.



Se laver les mains régulièrement : un geste simple pour éviter de tomber malade.

Remédier à la dyslexie :
conférence le 7 février

Pour tous les parents ayant des enfants atteints de troubles de l'écriture, du langage ou de la mémoire, l'association Apedys 85 propose une conférence de Béatrice Sauvageot le mardi 7 février à 20 h 30 à l'espace Herbauges des Herbiers. Orthophoniste, Béatrice Sauvageot a mis au point une méthode efficace, thérapeutique et pédagogique pour enrayer les difficultés scolaires de ces enfants.

■ Contact : Apedys 85,
Mme Piquet au 02 51 43 84 51

Crèche familiale de La Roche :
fermeture programmée

A la suite de notre article paru dans notre édition n°40, les parents de la crèche familiale de La Roche-sur-Yon précisent que cette structure d'accueil n'est pas encore fermée. Les représentants des familles déplorent néanmoins que les départs n'étant pas remplacés, ce service soit à terme condamné à disparaître.

Le Subutex bientôt classé
parmi les stupéfiants

La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie vient de recommander de classer le Subutex, un dérivé de la morphine ayant les mêmes effets que l'héroïne, parmi les stupéfiants. Ce produit, délivré jusqu'à présent par n'importe quel médecin aux toxicomanes qui tentent de s'en sortir, mais dont nous évoquons les risques dans *Le Journal de la Vendée* numéro 24, est donc en passe d'être officiellement reconnu comme une drogue de substitution.



SOLIDARITÉ - Un nouveau programme départemental en faveur de l'enfance

Famille : un socle à conforter

Protéger et aider les familles dans leur rôle d'éducatrices, c'est l'objectif des mesures entreprises par le Conseil Général de la Vendée dans le cadre du programme départemental Enfance-Famille 2006/2011. Tout un panel d'actions va être engagé pour donner aux enfants les meilleures conditions d'épanouissement.

Avec une démographie dynamique (7 088 naissances en 2004, soit une augmentation de 2,5% par rapport à l'année précédente), et une stabilité familiale importante (77,8 % des couples sont mariés), la famille vendéenne se porte bien. Et cette bonne santé est le meilleur moyen de prévenir les difficultés sociales. *«C'est pourquoi, dans notre programme départemental Enfance-Famille 2006/2011, nous avons considéré la famille comme un atout sur lequel nous devions prendre appui pour toutes nos actions en faveur du développement et de l'éducation des enfants»,* explique Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales. *Car c'est au sein de sa famille, entouré par son père, sa mère, ses frères et soeurs que l'enfant trouve la meilleure source d'épanouissement et d'équilibre. C'est à partir de sa famille et des repères qui lui sont transmis que l'enfant peut se projeter dans l'avenir et devenir un adulte responsable».*

Maintenir l'enfant au sein de sa famille

«La famille, cellule de base de la société, doit être protégée», ajoute Véronique Besse. *Et si besoin, nous devons l'accompagner et l'aider à assurer son rôle d'éducatrice».* Pour cela, de nombreuses aides ont été mises en place et seront

développées dans le cadre du programme départemental Enfance-Famille. Tout d'abord des aides financières, destinées aux parents en difficulté. En 2004, ce sont plus de 3 000 enfants qui ont bénéficié d'un soutien financier au sein de leur famille. Cependant, les aides ne s'arrêtent pas là. Des interventions de techniciennes sociales et familiales (TISF) ou des aides ménagères sont financées par le Conseil Général. Elles se rendent au domicile des familles afin d'aider les parents à accomplir leurs tâches ménagères et éducatives. L'aide ménagère intervient pour soutenir les parents dans les travaux ménagers afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions de vie possibles. Les TISF, quant à elles, dispensent des conseils aux parents pour l'éducation des enfants : l'hygiène corporelle, l'éveil, l'accompagnement scolaire, les soins médicaux... Elles peuvent aussi mettre en place des activités qui permettront d'établir une meilleure relation parents-enfants.

Protéger les enfants

Mais dans certaines situations, le maintien dans la famille présente hélas un danger pour l'enfant. Il est alors placé soit dans des familles d'accueil, soit au Foyer Départemental de l'enfance, soit dans des établissements spécialisés qui

le prennent en charge. Cependant, les parents ne sont pas exclus. Dans la grande majorité des situations, l'autorité parentale est maintenue. L'enfant peut, selon la situation, retrouver ses parents régulièrement. Pendant toute la durée du placement, tous les moyens sont donnés à ces derniers pour qu'ils apprennent à donner une éducation saine à leurs enfants dans la perspective d'un éventuel retour.

De multiples axes de travail

La santé est également au cœur des actions du programme. Toute une gamme de dispositions sera mise en place en faveur de la santé des enfants : vaccination, allaitement maternel... Les femmes enceintes seront sensibilisées aux risques des consommations nocives, alcool, drogues, tabac. Des centres d'accueil mères-enfants seront ouverts pour permettre aux femmes fragiles de prendre leur autonomie et



Cédric Photo - Chloévest

apprendre à s'occuper de leur enfant. Dans ces centres, les pères, s'il le faut, devront trouver une place. Des groupes de paroles seront mis en place pour aider les familles adoptantes. Enfin, l'un des principaux axes de travail sera de coordonner le travail accompli par les différents acteurs sociaux autour d'une même famille ou d'un même enfant

pour donner plus de cohérence à l'aide apportée et permettre un suivi plus efficace dans le temps. Le point sur les grands objectifs et les principales actions de ce nouveau programme qui, jusqu'en 2011, se donne pour objectif d'offrir des aides qui soient le plus efficace possible pour les jeunes Vendéens et leurs familles.

32 centres médico-sociaux au plus près des familles

Agir le plus efficacement possible par des services de proximité. C'est dans cette perspective que le Conseil général a mis en place, sur tout le territoire vendéen, trente-deux centres médico-sociaux. Les familles vendéennes peuvent y rencontrer des professionnels chevronnés, assistants sociaux, animateurs d'insertion, sages-femmes, éducateurs spécialisés, puéricultrices, médecins spécialistes de la petite enfance, psychologues, qui, chacun dans leur domaine, ont pour mission d'épauler les familles dans leurs tâches quotidiennes. Ouvertes à tous et dispensant des services gratuits, ces maisons de la solidarité départementale déclineront les mesures prises dans le cadre du programme enfance-famille.

Objectif : accompagner les parents fragiles

Unité d'accueil Mère-Enfant : Maman, un «métier» à apprendre

Pour les mères et futures mères, en particulier les mineures, les handicapées et les femmes psychologiquement fragiles, il n'est pas toujours facile de savoir comment agir à l'égard de son enfant. Depuis le mois de novembre, le Conseil Général a mis en place une unité «mère-enfant» au Foyer de l'enfance. Elle permet aux futures mamans en difficultés de trouver aides et réconfort avant et après leur grossesse.

Depuis le mois de novembre, dans les bâtiments du Foyer de l'enfance à la Brossardière, une unité «mère-enfant» s'est ouverte. Elle doit pouvoir accueillir six mères et leurs bébés dont l'une avec deux enfants. Cet accueil est proposé aux futures mères, mineures, handicapées ou psychologiquement fragiles qui recherchent aides et réconfort pendant et après leur grossesse. Comment agir envers son bébé ? Comment prévoir les réactions

de ce dernier ? Ce n'est pas en accouchant que les réponses à ces questions sont données aux futures mères. Certaines d'entre elles ont besoin de conseils pour élaborer ce lien «mère-enfant». *«C'est en particulier dans le domaine des relations entre la mère et l'enfant que nous voulons apporter une aide à celles qui nous le demanderont»,* explique Marcel Gauducheau, vice-président de la commission des actions sociales.

Une aide pour l'autonomie

Ce centre d'accueil permettra aussi aux mères dépendantes de trouver leur autonomie. *«Les mères devraient passer six mois à un an dans notre unité, pas beaucoup plus»,* précise Marcel Gauducheau. *Nous sommes là pour les accompagner et les aider à trouver leur indépendance, non pour les assister».* Elles seront aidées et encouragées dans toutes leurs démarches pour trouver du travail et, s'il le faut, pour s'inscrire et suivre des formations professionnelles. Des conseils leurs seront donnés pour trouver un logement. Enfin, au sein du centre, elles pourront essayer de renouer les liens avec leur famille et en particulier donner une place au père de leur enfant. L'objectif est de permettre aux jeunes mères de construire l'environnement le plus épanouissant pour leur enfant et pour elles-mêmes.

Objectif : Encourager l'allaitement maternel

Le lait maternel, une mine de bienfaits pour l'enfant



L'allaitement est le meilleur mode d'alimentation du nourrisson. Pourtant seulement 38 % des mères vendéennes le pratiquent. Avec le Docteur Lorieau, médecin de PMI du Conseil Général nous redécouvrons les nombreux bienfaits du lait maternel et les moyens que le Conseil Général compte mettre en place pour en développer la pratique.

Quelles sont les caractéristiques du lait maternel ?

Docteur Lorieau. Le lait maternel constitue le meilleur mode d'alimentation du nourrisson. Pour cette raison, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le recommande jusqu'aux environs des six mois de l'enfant. En effet, il est constitué de nutriments dont le bébé a besoin pour se développer correctement. Les protéines anti-infectieuses qu'il comporte contribuent à le protéger contre les infections. Il favorise la croissance et la maturation du système immunitaire. Les acides gras qu'il contient sont bénéfiques pour le cerveau, les yeux et les

vaisseaux sanguins. Il diminue les risques de surpoids et d'obésité chez l'enfant et contribue à la prévention des allergies, (eczéma, asthme...). Il apparaît que les enfants nourris au sein pendant quatre mois souffrent moins d'asthme que les autres : 7,7% contre 12 %. Enfin, il favorise le lien mère-enfant.

Quelle est la situation de l'allaitement maternel en France et en Vendée ?

DL. Malgré tous ces atouts, la Vendée connaît un taux d'allaitement très faible : 38% en moyenne contre 60% pour la France entière. Pourtant, la France est déjà en retard par rapport aux autres pays européens.

Que prévoit le programme Enfance-Famille pour améliorer cette situation ?

DL. Les débuts de l'allaitement peuvent être délicats pour la mère faute d'avoir été bien informée. Aussi, il est important que chaque mère ait confiance en sa capacité de nourrir son enfant et trouve des interlocuteurs qui puissent répondre à ses questions. Pour cela, il sera dispensé une formation aux professionnels des maternités, de la PMI et à tous ceux qui interviennent sur l'allaitement au titre des services d'aide à domicile. Par ailleurs, des associations pourront relayer l'information et soutenir la promotion de l'allaitement. Enfin, des campagnes de sensibilisation seront organisées auprès des médecins qui suivent les mères, via affiches, dépliants...





Objectif : diversifier les modes d'accueil au sein du Foyer Départemental de l'enfance

Le Foyer, un lieu de vie provisoire



Situé à proximité de La Roche-sur-Yon, à la Brossardière, le Foyer de l'enfance du département se voit confier chaque année 150 à 170 enfants. Placés au foyer pour différentes raisons, les enfants sont dirigés vers des familles d'accueil, d'adoption ou dans des établissements spécialisés.

Jordan, Sophie, Mélissa et Karen, font partie des 166 enfants qui sont passés au Foyer de l'Enfance du département au cours de l'année 2005. En moyenne, ils y restent trois mois, mais leur séjour peut varier d'une nuit à plusieurs années. Âgés de quelques jours à 18 ans, garçons et filles viennent au Foyer pour de multiples raisons. La demande peut venir des parents. Des parents,

présentant un conflit relationnel avec leur fille ou leur fils, peuvent demander que ce dernier y fasse un séjour le temps que la crise s'apaise. Nous nous occupons aussi des nourrissons qui, nés sous X, attendent d'être recueillis par leurs parents adoptifs. Mais, pour la plupart, ces enfants sont placés au foyer sur une décision de la Justice. En effet, cette dernière peut considérer que le maintien dans la cellule familiale est néfaste à l'enfant ou l'adolescent», explique Françoise Lassoujade, directrice de l'établissement. Pour tous ces enfants, le Foyer est une solution intermédiaire. Elle permet de définir la solution qui répond le mieux aux besoins de l'enfant ou de l'adolescent. Ils sont ensuite dirigés dans des familles d'accueil

(lire encadré), des foyers, ou des établissements spécialisés.

La vie au Foyer

Au Foyer, tout est fait pour que les jeunes trouvent un équilibre et des repères. La vie est organisée suivant les différentes catégories d'âge. Les garçons et les filles entre 14 et 18 ans ont chacun leur lieu de vie dans le centre de La Roche-sur-Yon. Tous sont entourés par de nombreux adultes, médecins, psychologues, éducateurs (...) à leur écoute. Les activités extra-scolaires dans les clubs ou associations sportives ou artistiques sont encouragées. Au sein même du foyer, des animations sont proposées : théâtre, peinture, sport, atelier bois... Le week-

Mesures prévues pour diversifier les modes d'accueil et soutenir les assistants familiaux

- Ouverture en 2007 d'un nouveau foyer à Mormaison destiné aux jeunes adolescents en grandes difficultés
- Création d'un service pour continuer à suivre et accompagner les jeunes majeurs
- Mise en place de lieux de parole pour permettre aux parents de participer activement à la prise en charge institutionnelle de leurs enfants.
- Recrutement de nouvelles familles d'accueil
- Développement de la formation pour assurer la préparation à l'emploi dès le recrutement
- Diffusion d'une information ciblée en direction des familles d'accueil sur les caractéristiques de l'adolescence
- Formation spécifique, au titre de la formation continue, des assistants familiaux qui accueillent les adolescents
- Mise en œuvre d'un accompagnement spécifique pour les assistants familiaux qui s'engagent dans l'accueil des adolescents
- Aménagement d'une permanence pour répondre sans délai aux questions

end et pendant les vacances, un certain nombre de ces jeunes retrouvent leurs familles. Pour ceux qui sont proches de la majorité,

des places sont réservées dans des foyers de jeunes travailleurs. Ils peuvent y apprendre à devenir indépendants.



Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général

«Si la famille n'est pas en bonne santé, c'est toute la société qui en pâtit»

Quel est l'axe principal de ce nouveau programme ?

Nous avons voulu que nos aides s'adressent le plus possible aux familles elles-mêmes. Car c'est au cœur de la cellule familiale que l'enfant trouve les conditions de son épanouissement : une affection qui lui donne confiance en lui et des repères qui lui apprennent à devenir un adulte responsable. Si la famille n'est pas en bonne santé, c'est toute la société qui en pâtit.

En Vendée, les familles se portent d'ailleurs plutôt bien ?

Oui, et c'est l'un des grands atouts de notre qualité de vie. C'est en Vendée que se concluent le plus grand nombre de mariages, et la solidarité entre les générations est plus forte qu'ailleurs. Certes, nous ne sommes pas épargnés par les difficultés, comme en témoignent par exemple les enfants placés sur décision de Justice au Foyer départemental de l'Enfance. Mais même dans ces cas critiques, nous essayons que les liens entre les enfants et leurs parents ne soient jamais coupés.

Les actions de ce programme sont très nombreuses...

Effectivement, nous avons essayé de répondre à tous les cas de figure possible. Quelques-unes de nos actions seront visibles, comme la construction du foyer de Mormaison ou encore la création de l'unité d'accueil mère-enfant au foyer départemental. Mais la plupart du temps, il s'agira d'aides discrètes mais très concrètes, proposées directement aux familles notamment dans les centres médico-sociaux. Nous avons voulu faire du « cousin » en apportant des réponses adaptées à chaque situation familiale. Et montrer la reconnaissance du département envers celles et ceux qui font le choix, difficile et courageux, d'éduquer ceux qui construiront la Vendée de demain.

Objectif : Renforcer le dispositif des familles d'accueil

Rencontre d'une famille d'accueil

Brigitte et Denis font partie des 350 familles qui, en Vendée, ouvrent leur foyer aux enfants en difficultés. Depuis six années, ils ont accueilli une dizaine d'enfants et de jeunes. En collaboration avec le Service de la Protection de l'Enfance du Département, ils essaient de sortir ces jeunes de l'impasse dans laquelle ils se trouvent.

En pleine campagne, bordée par un vaste jardin, la maison de Brigitte et Denis est ouverte aux enfants et aux jeunes écartés pour différentes raisons de leur foyer familial. Ils font partie des 350 familles d'accueil du

département. Depuis maintenant six années, ils ont décidé de consacrer leur énergie aux enfants que le Conseil Général, par le service de la protection de l'enfance, leur confie. Aujourd'hui, ils accueillent trois enfants de 5 à 13 ans. «*En quelques années, nous avons déjà reçu plus d'une dizaine d'enfants pour des temps plus ou moins longs, de quelques semaines à plusieurs années. Travailler avec des enfants est réellement passionnant. Avant de rejoindre ma femme dans son travail de famille d'accueil, j'étais éducateur*», explique Denis. «*Notre métier est d'autant plus intéressant que nous le*

pratiquons à deux. Les enfants que nous accueillons viennent avec leur histoire et leurs blessures. Pour les comprendre nous devons déchiffrer les messages qu'ils font passer à travers leur comportement. À deux sensibilités, masculine et féminine, il nous est plus facile de les décrypter», ajoute Brigitte.

Une idée de stabilité et d'équilibre

«*Pour chaque enfant ou jeune qui passe chez nous, des objectifs sont fixés par les personnes qui le suivent, accession à l'autonomie, retour à la scolarité... Nous*

travaillons en permanence avec les éducateurs ou les puéricultrices pour les plus jeunes, précise le couple. Nous devons être très attentifs à leur comportement pour constater les évolutions, repérer leur craintes... Tous les deux ans, l'avenir de ces jeunes est remis en question. «Acteurs de terrain» en contact jour et nuit avec les enfants, nous pouvons comprendre quels sont leurs véritables besoins. Au cours du séjour qu'ils passent dans notre famille, nous espérons leur apporter une idée de ce que peut être un foyer stable et équilibré et des repères pour la vie».

Objectif : atteindre une couverture vaccinale efficace

La vaccination accessible à tous les Vendéens

Le vaccin est une préparation destinée à induire ou renforcer les défenses naturelles de l'organisme contre certaines maladies infectieuses. Tous les enfants du département doivent pouvoir en bénéficier. Certaines de ces vaccinations sont obligatoires (contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite) et d'autres hautement recommandées (coqueluche, rougeole, oreillons, rubéole...). Elles nécessitent des rappels réguliers, en particulier au cours de l'enfance. Par contre la vaccination contre la tuberculose par le BCG ne nécessite qu'une injection intradermique qui reste obligatoire pour l'entrée en collectivité. «*Le calendrier des vaccinations n'est pas si simple à décrypter. Certains parents s'y perdent, pourtant la santé de leurs enfants est en jeu. C'est pourquoi nous avons pour mission d'organiser les vaccinations sur le département. Elles peuvent être réalisées chez les médecins généralistes, les pédiatres, lors des consultations de protection*



maternelle et infantile... et dans nos locaux. Nous continuerons à intervenir en milieu scolaire (primaire et collège) pour aider les familles à mettre à jour les vaccinations de leurs enfants» explique le docteur Lorvoire, médecin du Centre de Vaccination du Département dont l'activité s'est

étendue en 2005 aux vaccinations internationales. Toute personne peut obtenir des renseignements concernant les vaccinations en contactant : Service de Prévention Médico Sociale, 101 Bd d'Angleterre - 85000 La Roche-sur-Yon. Tél. 02 51 36 02 34.

Calendriers des vaccinations

- ♦ Dès le 1^{er} mois :
 - Tuberculose (BCG)
- ♦ A partir de 2 mois :
 - Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio, Haemophilus influenzae b, trois injections
 - Hépatite B, 2 à 3 injections
- ♦ De 1 an à 6 ans :
 - Rougeole, Oreillons, Rubéole, deux doses
 - Hépatite B, 3^{ème} injection
 - Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio, Haemophilus influenzae b, 1^{er} rappel
- ♦ De 6 à 18 ans :
 - Diphtérie, Tétanos, Polio, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} rappels
 - Coqueluche, 2^{ème} rappel
- ♦ Après 18 ans :
 - Diphtérie, Tétanos, Polio, un rappel tous les dix ans

■ Calendrier des vaccinations consultable sur le site du Conseil Général (www.vendee.fr) rubrique Solidarité et Education, article : Vacciné ? Moi : oui ! Et vous ?



CULTURE - Café-théâtre Boléro à Luçon

Le théâtre, cet art aux multiples facettes

Le café-théâtre Le Boléro à Luçon propose tout au long de l'année une programmation culturelle pertinente et variée, adaptée aux enfants et aux adultes. Déclinées sous trois formes rivalisant d'originalité, à savoir cabaret-théâtre, interactif ou mélodrame, les soirées que vous vivez à l'intérieur de ce théâtre unique en son genre en Vendée regorgent de surprises. Pour vous, lever de rideau sur le spectacle auquel nous avons assisté dernièrement. Partons à la découverte du théâtre, cet art aux multiples facettes.

Le Boléro. Un petit théâtre de poche, comme on dit. Un lieu magique aussi, où les marionnettes des premiers spectacles ne finissent pas au fond d'un placard mais font partie du décor. C'est sans doute pour ça qu'à peine franchie la porte de cet univers, on se sent comme happé par la féerie du lieu. Surtout si la visite commence par le spectacle destiné au jeune public que les comédiens proposent le samedi en fin d'après-midi. Plus qu'une surprise, le spectacle auquel on assiste nous plonge tout de suite dans une ambiance féerique. Mais au-delà de la féerie, les comédiens ont fixé deux autres cordes à leur art : la poésie et l'esthétisme. Ce jour-là, les enfants écarquillent les yeux devant une lune à taille humaine, majestueuse dans son habit de marionnette d'un blanc immaculé. Elle livre une bataille sans faille contre le soleil, lui aussi incroyablement étincelant, qui veut lui voler la vedette de *Reine de la nuit*. Cette fable permet aux comédiens de pousser plus loin la réflexion et d'amener les enfants à poursuivre leur quête du bonheur et leur recherche du beau. À l'image



Le Café-théâtre Le Boléro propose une programmation variée dans laquelle se côtoient marionnettes, poésie, littérature, chant et danse.

d'ailleurs de ce que les deux comédiens permanents du Boléro, Gérard et Nathalie de Camboulas, entendent transmettre à l'ensemble du public.

«Le théâtre ne s'arrête pas aux mots»

«Pour nous, le théâtre ne s'arrête pas aux mots. On essaie de toucher à plusieurs disciplines : poésie, littérature, marionnettes, chant, danse etc. Et les histoires que nous racontons ont une double portée : donner le sourire aux gens et débiter une réflexion avec eux. Idem avec les enfants qui sont tout à fait capables de comprendre le sens des textes des plus grands écrivains», explique Pier-Samuel, alias Gérard de Camboulas, directeur du théâtre. Car voilà une autre marque de fabrique de ce théâtre privé : créer des spectacles à partir des textes d'écrivains comme

Shakespeare, Molière, Cocteau, Pagnol ou Ionesco à qui la soirée est dédiée. Faire en sorte que le spectateur s'enivre de ces textes et soit touché par la beauté des mots et qu'à travers le théâtre, la mise en scène ou le jeu des acteurs, il s'enivre de toutes ces émotions que les pièces auront suscitées chez lui : le rire, la tendresse, la joie... Ou encore comme le souligne Pier-Samuel : «Rendre les gens heureux et leur donner envie de rester debout même quand le monde dans lequel nous vivons va si mal». Première partie en guise d'avant-goût : *La Leçon*, pièce de Ionesco qui plonge d'emblée le spectateur dans un monde complètement déjanté. La deuxième partie l'était tout autant puisque le public avait pu assister, médusé, à une version revue et corrigée de *La Cantatrice Chauve* interprétée par une troupe de jeunes comédiens. «Nous animons des séances de théâtre pour les

jeunes et, parmi eux, certains ont décidé il y a quelques années de fonder une troupe d'amateurs ! Notre mot d'ordre est simple, on ne cesse de leur répéter qu'il n'y a qu'en jouant qu'on affine les pièces, explique Nathalie. Alors ils jouent et ils progressent mais ils doivent aussi être capables d'interpréter toutes sortes de rôles. Vous pouvez le constater en les voyant sur scène. Et puis, on essaie aussi de choisir des pièces en lien avec le programme scolaire ou de privilégier des textes qui ne passeront jamais». Et ce soir-là, il y a fort à parier que chacun des spectateurs est rentré chez lui en méditant sur cette pièce à la mise en scène pour le moins inattendue. Et volontairement percutante pour qu'une fois le rideau baissé, les spectateurs prennent le temps d'échanger autour d'un petit dessert...

■ Renseignements : 02 51 56 89 97

VOILE - Vendée Globe 2008

Jérémy Beyou sur la ligne

Delta Dore, encouragé par les résultats de son protégé Jérémy Beyou, a décidé de rester dans la course et de mettre toutes les chances de son côté pour garder la pôle position. Sur son bateau vert et blanc, Jérémy Beyou a en effet brillé cette année en remportant le championnat de France de la



course au large en solitaire Figaro, le Spi Ouest France et la Solitaire Afflelou le Figaro... Celle que tant de vainqueurs du Vendée Globe avaient déjà à leur palmarès. Prémonitoire ? En tout cas, c'est bien sur le Vendée Globe 2008 que le jeune marin de 29 ans a mis le cap. Première étape : avoir un bateau de course dernier cri. Depuis le mois de décembre, un chantier Caennais est à l'oeuvre : «C'est un plan Farr, tout comme le Virbac-paprec de Jean-Pierre Dick et le PRB de Vincent Riou», explique Jérémy Beyou. Mais aucun des trois n'a le même dessin.

WAVE SKI - Coupe de France

Les Sablais tiennent le haut de la vague

Il y a plusieurs manières pour dévaler une vague et se procurer des sensations fortes. La plus connue : debout sur un surf ou une planche à voile. Plus accessible aux débutants est la pose allongée sur un «Body Board» qui permet également de réaliser de très belles figures. Mais c'est assis sur une planche avec une pagaie double en main que le Vendéen Mathieu Babarit a été sacré double champion du monde. Les membres du Club sablais CKCL sont en effet devenus maîtres dans cet art original. Cette année, ils étaient trois à participer à la première manche de la coupe de France qui se déroulait en décembre dernier en Guadeloupe. Le premier éliminé, l'autre classé neuvième,

et le troisième, notre champion international, encore sur la première marche du podium... Pour ajouter un titre de champion à son palmarès, Mathieu Babarit devra confirmer sa position dominante dans les prochaines épreuves de la coupe de France. Et c'est aux Sables d'Olonne que lui sera donnée cette occasion, du 15 au 17 avril prochains !



CYCLISME - L'équipe Bouygues Telecom

En avant Bouygues Telecom !



La recette des Vendéens : «travailler pour avoir ce qu'on mérite !»

C'est parti ! Le 12 janvier à Boulogne-Billancourt, l'équipe Bouygues Telecom faisait sa présentation officielle. Pour cette année 2006, l'ambition est de rigueur, et pour cela une seule recette : le travail, le courage et la combativité mêlés à la solidarité, l'enthousiasme et l'audace.

Ce sont 28 coureurs qui, cette année, porteront les couleurs de l'équipe Bouygues Telecom. Le 12 janvier, l'équipe au grand complet faisait sa présentation officielle au Karé Magic de Boulogne-Billancourt. Toujours autour de Jean-René Bernaudeau, l'équipe accueille sept nouveaux coureurs parmi lesquels plusieurs étrangers, Stef Clément des Pays-Bas et Xavier Florencio d'Espagne. L'année 2005 aura été celle de neuf victoires, dont un maillot de champion de France pour Pierrick Fédrigo. Mais celle aussi de la troisième place aux championnats du monde sur route remportée par Anthony Geslin. Logiquement, l'année

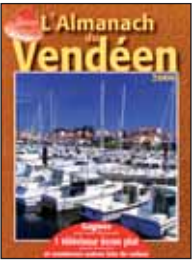
2006 devra donc être l'année de la confirmation de tous les espoirs.

L'année de l'ambition

«Le but, explique Jean-René Bernaudeau, est de mûrir et faire fructifier l'expérience de 2005. J'ai envie de parler d'état d'esprit plutôt que d'évoquer des objectifs en termes de résultats : je veux voir les coureurs de Bouygues Telecom faire preuve de punch, de combativité, de solidarité, d'enthousiasme et d'audace en toutes circonstances. C'est basique, mais c'est essentiel et je ne crois pas qu'il existe meilleure recette pour gagner des courses ! Le tout est de travailler pour avoir ce qu'on mérite». Et dès le lendemain de la présentation, les coureurs partaient au travail : stage à Saint-Cyr-sur-mer dans le Var pour les uns et Tour Down-Under en Australie pour les autres. Bon travail et bon courage à tous avant de les revoir en Vendée lors des Championnats de France!

L'Almanach du Vendéen
Tout savoir au jour le jour...

Chaque année depuis neuf ans, le Bordelais Guy Perradeau profite de son long séjour à Beaulieu-sous-la-Roche pour écrire *L'almanach du Vendéen*. L'enseignant retraité émaille ainsi le calendrier annuel de nombreuses chroniques. «Je travaille beaucoup avec les archives départementales, explique l'auteur. Mon ouvrage abonde de faits historiques, légendes, traditions (...) illustrés par d'anciennes cartes postales». Au fil des pages de l'Almanach 2006, on découvre également de très nombreuses recettes locales utilisant des produits du terroir et des conseils pour entretenir son jardin... Un véritable livre de chevet !



■ L'Almanach du Vendéen
9,90 euros
Collection Reflets du terroir

Atlas des cicindèles

L'Atlas des Cicindèles de Loire-Atlantique et de Vendée vient de paraître. Les 38 pages de l'ouvrage sont enrichies de nombreuses photos, cartes, graphiques et dessins. La cicindèle est un insecte du groupe des coléoptères. L'auteur de cet ouvrage, Eric Texier, y dresse l'inventaire des six espèces qui résident sur les dunes, plages, vallées et champs de Loire-Atlantique et de Vendée. Cet Atlas, édité par l'association Atlas entomologique régional, sera suivi d'un second tome, l'Atlas, Biohistoire des papillons.



■ Atlas des Cicindèles.
Loire-Atlantique - Vendée
Atlas entomologique régional
3, rue Bertrand-Geslin
44 000 Nantes
tél : 02 40 73 24 29

Images de la Vendée des années 70

A travers leur livre, *Les Grandes Vacances*, Jean Thiery et Jean-Michel Luquet font revivre la Vendée estivale des années 70. A l'époque où John Lennon composait «Imagine» et où Jean Fourastié annonçait la fin des Trente Glorieuses, les plages, les ports, les quais, le marais (...) vendéens ont été photographiés par un professionnel, Jean Thiery. Un grand nombre des photos du livre étaient destinées à devenir cartes postales, et font ressurgir les souvenirs de toute une période. «Le regard professionnel vagabondait avec pertinence sur la Vendée à une époque où estivants et population locale se rencontraient à chaque entrée de plage, au camping, au marché comme dans les boutiques locales». Un vrai moment de plaisir et de nostalgie.



■ Les Grandes vacances.
Images de la Vendée des années 70
Editions de l'Etrave
20 euros



RALLYE - Julien Pressac, pilote Citroën aux championnats du monde JWRC

Le Vendéen dans la roue de Sébastien Loeb

Après une fulgurante ascension dans le monde du rallye, le Vendéen Julien Pressac a décroché son billet pour le championnat du monde WRC Juniors. Au volant de sa C2 Super 1600, il côtoiera désormais à chaque course le double champion du monde de la discipline, Sébastien Loeb, qui court également avec une Citroën.

L'histoire de Julien Pressac est longue de 26 années, mais les automobiles la résument assez bien. La première est une Peugeot 504. Le 8 janvier 1980 elle emmène madame Pressac à la maternité. Voyage trop long pour le petit Julien qui naît à hauteur de l'aérodrome des Ajoncs... Dans la 504. La deuxième automobile est un camion : son père, directeur de l'entreprise Pressac Transport, en avait plusieurs qui ont dû faire rêver Julien. Comme les voitures d'auto cross que Monsieur Pressac usait sur les circuits du championnat de France. Dès lors, tout était réuni pour que dès 14 ans, Julien Pressac passe au volant du troisième bolide qui le marquera à jamais : le karting. *«J'ai fait beaucoup d'entraînements mais sans prétention au départ. C'est à 16 ans que j'ai enclenché la vitesse supérieure en me lançant véritablement dans le sport automobile avec la coupe Saxo».* Le jeune talent monte alors rapidement en catégorie. *«Mais dans cette quête de la F1, qui était notre objectif à tous, j'ai dû m'arrêter faute de budgets».*

Vainqueur en 2005

C'est donc vers la course «Rallye» que le Vendéen se tourne en 2003. *«Dans cette discipline, on ne court plus sur circuits mais sur routes. Un rallye se déroule souvent sur trois jours. Chaque jour, on roule environ deux cents kilomètres soit en liaison, soit en spéciale. Les spéciales se disputent sur des routes fermées à la circulation sur lesquelles on est vraiment en course : on monte jusqu'à 170 km/h ! Entre deux spéciales, il y a les liaisons. Là, on roule sur des routes ouvertes à la circulation et on doit respecter à la minute près un timing donné sans faire d'écart au code de la route. Il faut donc gérer son temps et sa consommation de carburant car, pour être le plus léger*



Au volant de sa C2Super1600, le nouveau pilote officiel Citroën se mesurera aux plus grands champions de la discipline.

possible, on met toujours le nombre de litres strictement nécessaire pour la journée...» Là encore, le jeune Vendéen prometteur révèle tout son talent. Avec de la réussite en plus, puisqu'il survole littéralement la saison 2005 durant laquelle il domine, avec son copilote, quatre courses nationales sur cinq. Il est donc logiquement sacré Vainqueur de la catégorie C2 Challenge. Et, du haut de son podium, la chance lui sourit : le team Citroën le repère et lui offre une place dans son écurie pour le championnat du monde.

En piste aux côtés de Sébastien Loeb

Son objectif désormais : le World Rallye Championship (WRC). *«On est trois pilotes français engagés dans ce championnat très médiatisé. Stéphane Sarazin en Subaru, Sébastien Loeb et moi en Citroën».* Et oui, notre Vendéen est désormais

«collègue» de l'indétrônable champion du monde. La différence est que Julien Pressac, ayant moins de 29 ans, est en WRC Junior, avec une voiture moins puissante et l'obligation de participer à seulement six courses sur seize. Quant à sa voiture, c'est une C2Super1600. *«La C2 Challenge était une voiture commerciale transformée pour la course. La Super 1600 est une voiture entièrement conçue pour le rallye. Il n'y a que la forme globale et l'appellation qui sont conservées».* Et au niveau performances ? *«Il y a trois C2 engagées dans le WRC. La première est pilotée par un Espagnol qui a remporté le titre l'an dernier, la deuxième par un Anglais qui est arrivé troisième et la dernière vient de m'être confiée. La voiture a donc un vrai potentiel. Mais c'est difficile aujourd'hui de me fixer un objectif: je découvre cette superbe voiture et je ne connais ni les épreuves WRC ni les concurrents à qui j'aurai à*

faire». Soutenu par de nombreuses entreprises vendéennes et par un team de supporters de plus en plus nombreux, le pilote vendéen ne veut en tout cas pas décevoir. *«Je travaille un maximum toute l'année pour n'avoir aucun regret. Ce sera forcément plus dur que l'an dernier !».* Première manche du rallye 2006 : le Rallye d'Espagne en Catalogne, du 24 au 26 mars. A vos marques...



Credit Photo : Citroën communication/dépi

CYCLISME - Le Chrono change de dimension

La Vendée reprend le Grand Prix des nations

Le Chrono des Herbiers passe à la vitesse supérieure. La course prend en effet le relais du mythique Grand Prix des nations, qui pâtissait d'une proximité temporelle avec le Giro. C'est pourquoi le groupe Amaury Sport Organisation (également organisateur du Tour de France), vient de confier aux Vendéens la reprise du flambeau.

Désormais baptisé Chrono des Nations-Les Herbiers Vendée, la course va bénéficier des 25 ans d'expérience de l'équipe vendéenne et de l'enthousiasme bien connu du département roi de la petite reine. De quoi redonner des couleurs à l'épreuve, et faire grimper la Vendée sur le podium des très grands du cyclisme mondial.



Le Chrono des Nations-Les Herbiers Vendée : nouvelle date majeure du calendrier cycliste.

MÉTIER DU CHEVAL - 1^{er} semestre 2006

Vaste panel de formations au haras de la Roche

Mercredi 11 décembre, le haras de La Roche-sur-Yon signait avec l'école des Etablières un partenariat de prestations de formations. Désormais, toute une gamme de formations est proposée au sein du haras pour les passionnés du cheval. Pour le premier semestre 2006, 14 stages de perfectionnement aux métiers du cheval sont proposés notamment dans le domaine de la sellerie et de la maréchalerie, «spécialités» du haras de La Roche. Ces stages, qui entrent dans la partie «pôle de formation» du projet de développement du haras, lient à la fois le savoir-faire technique du haras et les compétences dans l'organisation des formations de l'école des Etablières. Comment fabriquer un licol d'écurie, un bridon, des rênes, des brides (...) ? Comment entretenir la sellerie ? Comment enlever et remettre un fer ? Comment mettre en valeur un cheval pour une présentation ? En une semaine ou



quelques heures tous les passionnés du cheval trouveront une réponse à leurs interrogations.

■ Renseignements et inscriptions :
Sylvie Machado
N° Indigo : 0 820 893 555
Fax : 02 51 47 76 71
sylvie.machado@etablieres.fr

Vivre en Vendée sur un air de musette

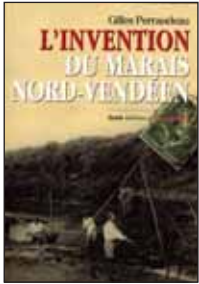
Après la réalisation d'un CD en hommage au cœur vendéen, l'auteur compositeur amateur Joseph Brin vient de récidiver, en composant les paroles et la musique d'une nouvelle chanson intitulée : *Vivre en Vendée*. Cette œuvre facile, entraînante, est une valse plutôt musette. L'auteur précise que la chanson est déposée mais non soumise aux droits d'auteur et qu'il l'offre gracieusement à toute personne qui veut en faire la demande.

■ Renseignements : 02 51 91 11 16
ou 02 51 67 25 46

L'invention du Marais nord-vendéen par Gilles Perraudau

Gilles Perraudau est enseignant. À partir de 1972, il a collecté la tradition orale du Marais nord-vendéen et du Pays de Retz. Le fruit de ses recherches est présenté dans son nouvel ouvrage intitulé *L'invention du Marais nord-vendéen*. Le lecteur y trouvera tout ce qui fait le charme et les richesses du Marais nord-vendéen : paysages, activités, peuplement, traditions... Au fil des pages, l'auteur dévoile la beauté du marais, décrit les traits de caractère des Maraichins et met aussi en évidence l'originalité de ce territoire. Gilles Perraudau a déjà publié de nombreux ouvrages ethnographiques : *Les contes populaires du Pays de Retz, Des gars et des filles de l'Ouest, Les bourrines du Marais nord-vendéen, Séquences 1988* ; des romans : *Quand la mer reviendra*, Geste éditions 1991, *L'homme infidèle*, Geste éditions 1997.

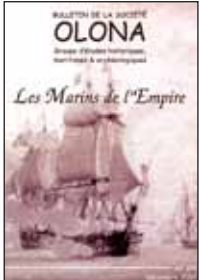
■ *L'invention du Marais Nord-Vendéen* par Gilles Perraudau. 18€. Gestes Editions.



Bulletin de la société Olona Les Marins de l'Empire

À la suite des nombreuses expositions qui ont eu lieu l'an dernier sur le thème «Napoléon et la Vendée», la société Olona, groupe d'études historiques, maritimes et archéologiques, a décidé de consacrer un de ses bulletins aux marins vendéens qui se sont illustrés au cours de cette période. L'Empire, riche en créations de toutes sortes, fut pour la ville des Sables d'Olonne et la côte vendéenne synonyme de souffrances. En effet, corsaires ennemis et geôles anglaises ont privé de nombreux marins vendéens de la liberté. Au portrait de la Vendée littorale insurgée contre les corsaires anglais, succèdent la présentation et l'analyse d'un document quasiment inédit et daté du XIX^e siècle d'un auteur sablais, vigie du port. La défaite de Trafalgar est relatée à travers le témoignage de François Goulpeau, marin chaumois témoin de la bataille. Enfin, les corsaires et la militarisation de l'île d'Yeu, Surcouf, (...) sont passés au crible par des spécialistes. *«Un numéro qui sent la poudre, les larmes et le sang de nos compatriotes».*

■ *Les Marins de l'Empire*, Bulletin de la société Olona. n°194. Décembre 2005. 14 euros



A PARTIR DU 1^{ER} FEVRIER Spectacles de Vendée

Michel Bouquet transcende Ionesco



Michel Bouquet, Molière 2005 du meilleur comédien pour son rôle dans « Le Roi se meurt » d'Eugène Ionesco sera aux Sables d'Olonne, jeudi 16 février, pour rejouer devant vous cette pièce magnifique qui est sans conteste la grande date de cette saison des Spectacles. Un peu plus tard, c'est à l'opéra que vous êtes conviés, à l'Echiquier de Pouzauges, où de très grands artistes italiens viennent interpréter Nabucco, l'un des grands chefs-d'œuvre de Verdi.

« Je demande toujours aux personnages de jouer pour moi : ils le font tellement mieux ». Voilà comment Michel Bouquet explique la relation si particulière qu'il réussit à tisser avec chacun de ses personnages. Des mots qui nous font toucher d'un peu plus près l'immense talent avec lequel ce monstre sacré du théâtre

français interprète son rôle. Dès le lever de rideau, le spectateur est entraîné dans le tourbillon si tragique et si grandiose de ce roi, Béranger 1^{er}, qui lutte désespérément contre la mort. À travers ce combat, c'est de notre mort à tous qu'il parle, de nos doutes et de l'absolue solitude que tout homme est forcé un jour ou l'autre à toucher du doigt. Au-delà du tragique, Ionesco nous pose de réelles questions sur le sens que nous donnons à l'existence mais sur la force qui réside en chacun de nous aussi. Un texte magnifique que Michel Bouquet transcende à travers son personnage. « Souviens-toi, explique la reine Marie à Béranger. Tu l'as eue cette joie, tu disais qu'elle était là, inaltérable, féconde, intarissable. Cette resplendissante aurore était en toi. Si elle l'était, elle l'est toujours. Retrouve-la. En toi-même, cherche-la ». Grandissime.

José Van Dam enseigne l'art de la musique aux jeunes musiciens

Jeudi 12 février. Répétition générale pour José Van Dam et ses musiciens, qui donnent dans quelques heures pour les Spectacles de Vendée, un concert au théâtre Millandy de Luçon. Un moment que cinquante jeunes de la maîtrise de l'Institut Musical de Vendée ont eu le privilège de partager. Déjà subjugués par la voix et l'émotion qui se dégageaient au cours de la répétition, les jeunes adolescents n'étaient pas au bout de leur surprise puisque José Van Dam a accepté avec plaisir de répondre à plusieurs de leurs questions. « Ce n'est pas moi qui ai choisi ce métier,

leur a-t-il dit, c'est lui qui m'a choisi ! Mais n'oubliez jamais que la plus grande qualité d'un artiste se lit à travers la générosité et le don qu'il fait à son public. N'oubliez pas non plus que la clé de la réussite pour un musicien, c'est le travail, mais je pense que je ne vous apprend rien ! » Une petite leçon de musique que l'artiste a donnée face à des élèves très attentifs, ravis de côtoyer ce grand nom de l'Opéra qui s'est montré à la fois charmant, simple et très profond. « Un artiste ne doit jamais essayer d'imiter quelqu'un et vous aussi, vous devez être votre propre personnalité. Celle-ci peut s'exprimer dans votre cas par le chant ou la musique mais au final, ne pensez-vous pas que les deux sont

intimement liés ? Rostropovitch, par exemple, fait chanter son violoncelle et pourtant c'est un musicien. De même, un chanteur doit se servir de sa voix comme d'un instrument pour faire aimer la musique à son public. Et sensibiliser les gens au Beau ».



LES 10 ET 14 FEVRIER L'Echiquier

De la musique folk au mélodrame

Vendredi 10 février à 20h30, Graeme Allwright, chanteur de folk-song, fêtera ses 40 ans de chansons. Avec Erick Manan à la guitare et au chant, Dina Rakotomanga à la contrebasse, le trio entraînera les spectateurs dans un grand moment d'enthousiasme. Ce chanteur d'origine néo-zélandaise a choisi pour exprimer son talent la langue française. Maintenant, plusieurs de ses chansons sont devenues des classiques. Ses nouvelles compositions sont toujours conçues dans le même esprit que les anciennes, charme et saveur assurés !



Après la folk musique, l'Echiquier propose le mardi 14 février à 20h30, le mélodrame. Cyril Huvé au piano et Daniel Mesguich, récitant, interpréteront *Les Ruines Circulaires*

composé pour eux par Michèle Reverdy. Daniel Mesguich et Cyril Huvé se sont rencontrés en 1986

dans les studios de France-Musique. Depuis, ils ont exploré ensemble le répertoire du mélodrame dans les oeuvres de Schumann, Schubert, Liszt et Richard Strauss. Daniel Mesguich, acteur de théâtre et de cinéma a été metteur en scène et directeur de plusieurs théâtres. Il est enseignant au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris. Cyril Huvé, pianiste, s'est spécialisé dans l'interprétation sur instruments historiques. Professeur-assistant au conservatoire de Paris, il a reçu le « choc » du Monde de la Musique pour son enregistrement des « Paraphrases de Liszt sur les opéras de Verdi ». Avec des interprètes d'une telle envergure, le spectacle risque d'être grandiose.

■ Réservations : 02 51 61 46 10

DU 17 AU 20 FEVRIER Exposition d'artistes à Belleville sur Vie

Art et Vie s'ouvre à l'écrit

Pour sa seizième édition, l'exposition d'artistes organisée par l'association Art et Vie et la commune de Belleville-sur-Vie innove... Cette année, dans la salle des fêtes de Belleville, les sculpteurs et autres peintres se retrouveront en effet en face de romanciers tels que Lydie Gaborit ou Catherine le Vivant, du Jazzman Jean-Luc Béranger et même du Photographe P. Alix. Pour Bernard Praud, président de l'association Art et Vie qui propose des cours hebdomadaires de dessin et de peinture à 50 enfants, adolescents et adultes, ce festival

a pour objet de « rendre accessible l'art et ses différentes formes aux habitants des communes rurales ». Cette exposition gratuite, qui aura lieu du 17 au 20 février, sera en effet l'occasion pour les visiteurs de découvrir des oeuvres éclectiques mais également de discuter avec leurs auteurs puisque les seize artistes exposants, Vendéens pour la plupart, seront présents tout le week-end.

■ Vendredi et lundi : 10h-12h / 14h30-17h
Samedi et dimanche : 9h-19h
Entrée gratuite
Renseignements : 02 51 41 11 17



Agenda

Mercredi 1er février, 20h30

Eva Yerbabuena (flamenco)
Salle des Salorges, Noirmoutier
● Réservations Centre culturel des Salorges. Mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30.
02 51 39 01 22

Jeudi 9 février, 20h30

Le canard à l'orange (théâtre)
Salle d'animation rurale, La Châtaigneraie
● Réservations, Office de Tourisme. Du lundi au vendredi 9h-13h / 14h-18h.
02 51 52 62 37



Vendredi 10 février, 20h30

Orchestre des Champs-Élysées (musique classique) dirigé par Philippe Herreweghe
Église de Chantonay.
● Réservations, Service culturel/ Mairie de Chantonay. Du lundi au vendredi 9h-12h30 / 13h45-17h30, samedi 9h-11h30.
02 51 94 46 51



Mardi 14 février, 20h30

Tantine et moi (théâtre) avec Jean-Claude Dreyfus
Salle Louis-Claude Roux, Challans.
● Réservations à partir du 28 janvier, Office de Tourisme. Du mardi au samedi 9h-12h30 / 14h-18h30.
02 51 93 19 75



Jeudi 16 février, 20h30

Le Roi se meurt (théâtre), avec Michel Bouquet, Molière 2005
Les Atlantes, Les Sables d'Olonne
● Réservations Office de Tourisme des Sables. Du lundi au samedi 9h (sauf vendredi 10h)-12h15 / 13h30-17h15.
02 51 96 85 78

Mardi 14 mars, 20h30

Nabucco de Verdi
Salle de l'Echiquier, Pouzauges.
● Réservations à partir du 13 février, L'Echiquier.
Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h, samedi 15h30-18h
02 51 61 46 10



JUSQU'AU 26 FEVRIER

Exposition à Beaulieu Voyage au royaume des crèches

Provençaux, Vendéens, Gitans, à chacun sa façon d'illustrer la crèche et la Nativité. Jusqu'au 26 février, l'association Art Culture et Tradition présidée par Vincent Mercier, offre



aux visiteurs de la Maison de l'art de Beaulieu-sous-la-Roche un voyage au Pays des santons et des crèches. Huit crèches sont exposées. Leurs santons réalisés dans les moindres détails sont animés et racontent une histoire, celle de la Crèche. Aussi bien pour la crèche de Nazareth et son décor de sable que la crèche vendéenne et ses santons parlant le patois vendéen ou encore celle du Pays d'Auge enneigé, des mois de travail ont été nécessaires aux bénévoles de l'association. La réalisation des santons comme celle des décors atteint un niveau de grande perfection. Une exposition qui prolonge jusqu'à fin février, la magie de Noël.

■ Ouverture : tous les jours de 14h à 18h30.
Renseignements : 02 51 98 23 80

LES 11 ET 12 FEVRIER

Spectacle à Falleron L'humour enraciné des Gils

Les Gils : une compagnie théâtrale qui met en scène, avec humour et en patois, les travers d'un monde contemporain analysé par un brave paysan vendéen quelque peu dépassé par les événements actuels. C'est à ce spectacle intitulé « Brèves de campagne », organisé par l'OGEC, que chacun est invité à la salle du foyer rural de Falleron les 11 et 12 février prochains.

■ 20h30 salle du foyer rural de Falleron
Tarifs : 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants de 12 à 18 ans
Renseignements : 02 51 35 35 21





DU 11 AU 23 FÉVRIER Circuit des plages vendéennes La saison de cyclisme est lancée

Du 11 au 23 février, le Circuit des plages lancera la saison de cyclisme. Les huit épreuves, qui à chaque fois mettront en piste 170 coureurs dans huit villes différentes, permettront aux amateurs de renouer pour l'année 2006 avec les joies du vélo.

À vos marques, prêts, partez ! Enfin, la saison du cyclisme va reprendre. Et comme chaque année, depuis 1987 en Vendée, c'est la compétition du Circuit des plages qui donnera le signal de départ. Du 11 au 23 février, les amateurs de vélo pourront soutenir les coureurs, 170 en moyenne, qui s'affronteront au cours des huit épreuves prévues. Plus de 3 000 spectateurs sont attendus pour applaudir les équipes vendéennes, françaises, polonaises, belges et anglaises. Chaque épreuve est longue de 140 kilomètres, environ, à parcourir en plusieurs boucles. «L'objectif est de permettre aux



Au maximum 200 coureurs participeront à chaque étape.

spectateurs de voir le plus souvent possible les coureurs», explique Joseph Simoneau, président du circuit.

Une course itinérante

Chaque épreuve se déroule dans des villes différentes qui changent chaque année. Pour sa 20ème édition, la première épreuve de la course aura lieu à La-Faute-sur-Mer le 11 février. Comme il y a vingt ans ! La suite se déroulera à Coëx le 12, à Sallertaine le 14, aux Sables d'Olonne le 16, à Sainte-Flaive-des-Loups le 18, à Saint-Hilaire-de-Riez le 19, aux Moutiers-les-Maufaits le 21 et enfin à Saint-Jean-de-Monts le 23 février. L'an dernier Benoît Daeninck de l'ACBB (équipe de Boulogne-Billancourt) est sorti vainqueur de ces dix jours de compétition. À qui le tour cette année ?

Renseignements : 02 51 55 47 84

LES 1ER ET 2 MARS

Ecole du Patrimoine
Devenir potier ou musicien

Le 1er mars, à la Cité des oiseaux, Frédéric Goude, potier, apprendra aux enfants à malaxer la terre et à créer des formes. A partir d'une observation attentive des oiseaux de la région et de leurs particularités, plumage, forme du bec, pattes, etc, ils réaliseront eux-mêmes un oiseau sur un socle de bois.

Les 1er et 2 mars au Centre Aliénor d'Aquitaine les enfants seront initiés à la musique médiévale. Ils découvriront le psaltérion, cet instrument de musique médiéval et en fabriqueront un. La journée se terminera par un concert donné par les enfants eux-mêmes devant parents et amis.

■ De 9h30 à 17h
Prix : 5 euros
Inscriptions : 02 51 47 61 40



JUSQU'AU 18 FÉVRIER Exposition Du puits à l'eau courante...

Jusqu'au 18 février prochain, l'association D.A.C. TRAD (Développement, Arts, Culture et Traditions) propose à Saint Maurice des Noues «le Fil de la mémoire vive», une exposition originale qui met en scène l'arrivée de l'eau et de l'électricité en Sud-Vendée. Trois grands axes seront développés autour de cette exposition: la vie au pays avant l'arrivée de ces deux avancées techniques (veillées, chauffage, approvisionnement en eau, hygiène...), la période de l'électrification et de l'adduction de l'eau, et enfin la révolution technique et les progrès immenses qu'elle a permis. Une belle plongée dans le monde de nos ancêtres qui s'achèvera le 18 février par

une superbe veillée traditionnelle avec chants, musiques et danses d'autrefois.

■ «Le fil de la mémoire vive», jusqu'au 18 février à Saint Maurice des Noues, salle de la Michonnière. Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 17h30



A PARTIR DU 10 FÉVRIER Variations autour du polar à Montaigu Suspense et frissons garantis à la cédéthèque



«Variations autour du polar» est le nouveau thème choisi par la cédéthèque de Montaigu pour faire frissonner petits et grands. Au programme de la série d'animations se déroulant du 10 février au 5 avril : la découverte du roman policier, des énigmes et des suspens à volonté. De quoi faire frémir les petits visiteurs...

Que les fans de Blake et Mortimer, Rouletabille, Fantômette, et tout lecteur assidu des romans d'Agatha

Christie se tiennent prêts à plonger dans l'univers passionnant du roman policier que la cédéthèque de Montaigu présente prochainement. Quelques indices vous permettent dès à présent de découvrir les animations qui se cachent derrière cette nouvelle animation «Variations autour du polar» proposée, à partir du 10 février. Premier indice : découvrir le roman policier traditionnel. Réponse : rendez-vous au cœur de l'exposition «Coup de Jeune sur le polar» à la cédéthèque de Montaigu. Les jeunes

ressortiront la musette remplie de mille et une astuces dignes des plus grands détectives sur l'énigme, l'aventure mystérieuse, le noir et le suspense... Pour les adultes, l'exposition «Les grands noms du roman policier» leur donnera de nombreuses pistes sur la vie et l'œuvre d'Agatha Christie, Sir Conan Doyle, Jean-Christophe Grangé ou encore John Grisham...

Mystère au manoir...

«Sur les bords de la Sèvre, une petite bourgade sans histoire... Mais pourtant des inconnus rodent autour du vieux manoir... Un groupe de copains et leur chien décident de mener l'enquête...» Pour connaître la suite, il vous reste une solution. Assistez au spectacle présenté par Rémi Hervouet, le 11 février. Le jeune public percera non seulement le mystère du manoir, mais ils auront aussi la chance de participer au spectacle... À ne manquer sous aucun prétexte !

■ A noter : le spectacle «Mystère au Manoir» par Rémi Hervouet pour les 8/12 ans. Mercredi 11 février à 16h (sur réservations). Renseignements : 02 51 06 43 43

LES 25 ET 26 FÉVRIER Symphonie du Marais Viennoiseries musicales

La musique et le chocolat forment un si beau duo que la Symphonie du Marais a décidé de lier saveur musicale et douceur chocolatée pour le plus grand plaisir des spectateurs. Retenez donc ces deux dates, samedi 25 et dimanche 26 février, car musiciens et chocolatiers vous convient à un programme alléchant intitulé «Musique et chocolat ou

viennoiseries musicales». Pour recréer l'ambiance, la Grange du Logis de la Chabotterie aura des airs d'un salon de musique viennois du début du XIX^{ème} où vous pourrez écouter, dès 16h, le programme suivant : Sonate brillante et Andante con variationi d'Anton Heberle, un Quartetto de Charles Scholl, le 2^{ème} concert Polonaise, opus 13 d'Ernst Krähmer. Le tout interprété par Hugo Reyne à la flûte et l'ensemble de ses musiciens, Philippe Couvert et Franck Pichon au violon, Serge Raban à l'alto et Dominique Dujardin au violoncelle. Sans oublier les intermèdes des plus savoureux avec présentation et dégustation de chocolats.

■ Réservations : 02 51 42 19 39. Du lundi au vendredi, 10h/13h, 14h/18h (80 places maximum par concert). 15€/12€.



VENDREDI 10 FÉVRIER le Chœur de Vendée à Falleron Concert avec chœur d'enfants

Falleron accueille en son église un duo de chœurs le dix février prochain. Les voix douces des enfants de l'Institut Musical de Vendée s'enchevêtront en effet à celles, plus fermes, des chanteurs du Chœur de Vendée. Ce duo très complémentaire entonnera avec ferveur de grands morceaux de la tradition religieuse signés Félix Mendelssohn, Jean Sébastien

Bach, Charles Gounod ou Franz Schubert. Duo de chœurs, soprano solo, Chœur d'enfants seul, pièces pour orgue... Les auditeurs de cette soirée prometteuse goûteront à tous ces styles. Ils découvriront même, en fin de première partie, le Magnificat composé par Philippe Mazé, le directeur du Chœur de Vendée. La direction du chœur d'enfants de

l'IMV sera assurée par Odile Amosse et c'est Guillaume Marionneau qui sera à l'orgue. Premiers airs à 20h30.

■ Tarifs : 5 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements : 02 51 35 50 91



DIMANCHE 5 FÉVRIER Cross départemental des pompiers Cinq courses à pied à Mouchamps

Le cross départemental des pompiers a lieu dimanche 5 février à Mouchamps. Cette année, cinq courses sont organisées durant lesquelles les sapeurs-pompiers de la Vendée, le personnel de l'Etat-Major, mais aussi les Sapeurs-Pompiers des départements voisins pourront s'affronter et tenter de remporter la première place. Pour tous ceux qui ont envie de suivre les courses, rendez-vous

au complexe sportif (site de la gare) de Mouchamps. À partir de 9h démarrera la première course que se disputeront les vétérans sur une distance de 5 930 mètres. À 9h45, ce sont les juniors et seniors hommes qui devront parcourir pas moins de 8 740 mètres avant de laisser la place aux cadets garçons qui s'élanceront à 10h35 sur un parcours de 4 190 mètres. À 11h15, place aux femmes (toutes catégories)

qui se disputeront le haut du podium au terme de l'avant-dernière course (4 190 mètres). Les benjamin(e)s et minimes auront le privilège de boucler l'ultime boucle de 2 230 mètres peu avant midi. Entre chaque course et en attendant la proclamation des résultats qui aura lieu à 12h30, concurrents et accompagnateurs pourront se restaurer dans les stands présents sur le site.



DÉSENCLAVEMENT MARITIME - Baptême du premier catamaran vendéen

Le Pont d'Yeu ouvre l'autoroute de la mer

Le 12 janvier, le premier catamaran affecté à la liaison Yeu / Fromentine était baptisé à l'île d'Yeu, en présence de nombreux Islais et personnalités venus du continent. Le Pont d'Yeu a ensuite effectué son premier trajet commercial transportant à son bord de nombreux voyageurs satisfaits de la qualité des prestations de la nouvelle vedette, construite par l'un des plus grands chantiers nautiques mondiaux.

C'était la fièvre des grands jours à port Fromentine... La toute nouvelle passerelle menant au grand hall d'accueil chaleureux n'avait jamais vu passer autant de personnes dans ses allées. Il faut dire qu'au bout du port sur pieux, collé au quai, le Pont d'Yeu venait de faire son apparition. Le magnifique catamaran flambant neuf, paré de ses plus beaux drapeaux, allait ce 12 janvier effectuer son premier trajet commercial. Et à son bord, ils étaient nombreux pour assister au baptême du premier catamaran vendéen affecté à la liaison Port-Joinville / Port-Fromentine.

Un moment historique

Après un voyage éclair de trente minutes durant lequel le catamaran a prouvé toute son efficacité et la qualité de son confort, les voyageurs de ce trajet inaugural étaient accueillis à l'île d'Yeu par des centaines de personnes. Massée sur le quai et aux différents étages de la gare maritime, la foule réjouie attendait, au son d'une fanfare locale, que les festivités démarrent. Après une bénédiction très solennelle par le curé de l'île d'Yeu qui a souhaité *«beaucoup de bien au bateau, à ses marins et à*



La foule des grands jours était réunie pour fêter le Pont d'Yeu.



tous les voyageurs qui y monteront», la marraine du Pont d'Yeu, madame Dominique de Villiers, a ensuite coupé le ruban qui retenait une bouteille de Champagne. C'est sous les applaudissements qu'un lâcher de ballon aux couleurs de la Vendée a conclu cet instant mémorable.

Une route maritime

«Si on ajoute à ces deux catamarans la modernisation de la gare maritime et du port, c'est le plus important investissement jamais consenti pour notre île, a affirmé Henri Turbé, conseiller général de l'île d'Yeu. Grâce à lui, nous bâtissons une route maritime plus sûre pour nous et nos enfants». Le président de la Régie

départementale des Passages d'eau, Michel Dupont, n'a pas manqué non plus de remercier le Conseil Général et les différents investisseurs. *«Je peux vous assurer que nous serons dignes et fiers de piloter un tel outil»,* a-t-il promis. Philippe de Villiers a quant à lui rappelé l'objectif qui a guidé le Conseil Général dans cet investissement : *«Assurer un service public de qualité tout en préservant l'insularité de l'île d'Yeu. Ces travaux de rénovation et de construction des ports, des gares maritimes et de la flotte n'ont pas pour but d'augmenter la capacité touristique de l'île mais seulement d'améliorer la qualité et la sécurité des transports de personnes et de marchandises».*



Les impressions des premiers passagers

Guy Fromentine



Voyager dans de telles conditions, c'est idéal. On est bien assis, c'est très confortable. J'ai longtemps travaillé à quai et il faut reconnaître qu'il y avait besoin de tels investissements. Je trouve que c'est une bonne idée de construire un deuxième catamaran comme celui là. Ça permettra d'assurer un service toute l'année, même en cas de panne ou de maintenance de l'un des deux navires.

Isabelle Cordemais

C'est vraiment un beau bateau. Je trouve que les écrans un peu partout, c'est très ludique : c'est super de

pouvoir avoir des renseignements ou de regarder des vidéos durant le voyage. Pour moi, le plus novateur, c'est la traversée en seulement 30 minutes. J'ai souvent le mal de mer et donc quelques appréhensions quand je monte sur un bateau. Mais là, en une demi-heure, on n'a pas le temps d'être malade !

Marc St-Gilles-Croix-de-Vie

Je suis un professionnel de la mer, et ce bateau me fait une très bonne impression. On approche vraiment du TGV... Les grandes baies vitrées offrent une superbe vue et on a tout le confort. Je suis notamment impressionné par le peu de bruit comparé à la vitesse... On s'entend très bien ! Il faut voir maintenant comment il réagit par gros temps.

Francelyne Beauvoir-sur-Mer

Dans ce bateau, on se sent moins confiné. C'est plus aéré, on a de



aucun remous. A un moment, ils ont enlevé le système de stabilisateur et c'est vrai qu'on a vu la différence.

René-Charles La Roche-sur-Yon

Je suis en fauteuil roulant et ce bateau est vraiment bien conçu pour nous. Il y a des places spéciales où on peut s'installer les sièges. Et pour passer d'un pont à l'autre, il y a un système d'ascenseur qui nous permet de monter ou descendre en restant dans nos fauteuils. C'est très accessible.



Antoine Ile d'Yeu

C'était une chance de faire ce premier voyage. J'ai tout de suite adopté ce nouveau bateau. Pendant le trajet, on avait l'impression d'être sur une autoroute. Le bateau avait un très bon équilibre et on ne sentait

Le pont d'Yeu en chiffres

- 435 places commerciales
- 4 places pour fauteuils roulants
- 2 locaux sanitaires pour les personnes devant voyager en position allongée
- 8 membres d'équipage
- 30 minutes pour faire la traversée (1h15 avec La Vendée)
- 10 tonnes de capacité pour transporter des marchandises et jusqu'à 6 voitures ou 150 vélos
- 1,50 mètres de tirant d'eau (2,60 m pour la Vendée)
- 1 système de stabilisation ultra perfectionné
- 16 écrans plasma pour les voyageurs
- 2 grandes verrières panoramiques

